

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DE BELGIQUE

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822

COMPTÉ RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 23 FÉVRIER 1926

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 37 DES STATUTS.

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES.

Année 1925

CENT TROISIÈME EXERCICE SOCIAL.

BRUXELLES
GOEMAERE, IMPRIMEUR DU Roi
27, Rue de la Limite.

1926

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 1925

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DE BELGIQUE

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822

—
COMPTE RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 23 FÉVRIER 1926

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 37 DES STATUTS.

—

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES.

—

Année 1925

CENT TROISIÈME EXERCICE SOCIAL.

—

BRUXELLES
GOEMAERE, IMPRIMEUR DU Roi
21, Rue de la Limite.

—
1926

DIRECTION

Gouverneur :

M. J. JADOT.

Vice-Gouverneur :

M. E. FRANCQUI.

Directeurs :

MM. le Baron CARTON DE WIART.

AUG. CALLENS.

A. GALOPIN.

J. BAGAGE.

F. VAN BREE.

W. DE MUNCK.

G. BLAISE.

Directeurs honoraires : MM. A. SERRUYS.

G. COOREMAN.

ED. DE BRABANDER.

COMMISSAIRES

MM. le Baron ALF. D'HUART.

L. HAMOIR.

le Baron C. GOFFINET.

le Comte T'KINT DE ROODENBEKE.

le Comte JEAN DE MERODE.

Ed. SOLVAY.

G. H. ADAN.

Léon ELIAT.

le Baron Adrien DE MONTPELLIER.

Secrétaire : M. C. LEPÈCHE.

RAPPORT DE LA DIRECTION.

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre examen le compte rendu de nos opérations pendant le 103^{me} exercice social qui a pris fin le 31 décembre 1925.

L'année 1925 a été marquée par des événements qui exercent une influence profonde et décisive sur les destinées du pays.

En janvier, nos plénipotentiaires signent à Paris l'accord fixant la part belge dans les réparations à payer par l'Allemagne conformément au plan Dawes; en août, l'arrangement de Washington règle, de manière très satisfaisante pour le pays, la délicate question de nos dettes de guerre et d'après-guerre vis-à-vis des États-Unis; en octobre, le Pacte de Locarno, auquel la Belgique est partie, tend à éclaircir la situation internationale, et notamment, à améliorer les conditions de sécurité de nos frontières; à la même époque, le Gouvernement belge adopte le plan général proposé par le Ministre des Finances, pour l'assainissement financier et la stabilisation monétaire.

Nous n'examinerons, dans le cadre de ce rapport, que les problèmes

d'ordre purement financier qui préoccupent, à juste titre, l'épargne belge et intéressent, au plus haut degré, le pays tout entier.

La consolidation de nos engagements vis-à-vis de l'Angleterre et des États-Unis étant acquise, le Ministre des Finances a abordé résolument le problème de l'équilibre du budget et de la stabilisation monétaire. L'aménagement de notre dette extérieure a permis de dresser un bilan exact de nos charges et de nos revenus et de déterminer l'importance des impôts supplémentaires nécessaires pour assurer l'équilibre de nos recettes et de nos dépenses.

Des critiques se sont élevées au sujet de la voie suivie pour assurer cet équilibre. Il aurait fallu y parvenir en réduisant les dépenses et en n'augmentant les recettes que dans la stricte mesure nécessaire. Malheureusement, ce moyen, le plus sage et le plus adéquat aux intérêts du pays, a été jugé d'une réalisation trop lente. Des dépenses auraient dû être supprimées, mais on a remis à plus tard la réalisation d'un programme d'économies et on a recouru, en attendant, à de nouveaux impôts, malgré les charges déjà très lourdes supportées par les contribuables.

Il est à craindre que le pays ne se ressente très rapidement des effets d'une fiscalité excessive et compliquée : aussi est-il nécessaire que des économies sérieuses soient réalisées à bref délai par une compression des dépenses publiques et une réforme profonde des régies, afin de permettre une réduction des charges d'impôts. Il est indispensable de donner au contribuable la certitude que l'effort qui lui est demandé est utilisé à bon escient: toute entrave à l'initiative de ceux qui ont la volonté de travailler à la prospérité du pays, de même que l'aggravation continue des impôts, tuent l'esprit d'épargne et enrayent le développement de la production.

Les impôts sont votés et le Parlement est saisi des propositions du Ministre des Finances au sujet de la stabilisation monétaire.

« Point de bonnes finances sans une monnaie saine » disions-nous

déjà l'an dernier dans notre rapport, en soulignant la nécessité d'appuyer l'équilibre du budget sur une monnaie stable.

Nous ne reviendrons pas sur les controverses parfois passionnées qui ont surgi, depuis un an, autour de la question du franc. Bornons-nous à constater que les échanges de vues ont eu pour résultat heureux de ramener l'opinion à une conception plus exacte de la situation.

La stabilisation du franc, que nous préconisions d'ailleurs déjà précédemment, est désirable à tous les points de vue et l'on ne peut qu'approuver le Gouvernement d'avoir porté le problème devant le Parlement. Il le fait en pleine indépendance et selon les suggestions du Ministre des Finances qui s'est inspiré des principes dont l'expérience a consacré la valeur et a mis à profit les enseignements tirés de la politique suivie par d'autres pays pour la stabilisation de leur monnaie.

Si l'on peut différer d'opinion sur la voie à suivre pour stabiliser une monnaie dépréciée, il n'en est pas moins vrai, en tout cas, que la technique à elle seule ne suffit pas et que la confiance du pays est indispensable pour faire réussir l'opération.

Les événements de ces derniers mois ont contribué singulièrement à convaincre le public belge de la nécessité de stabiliser la monnaie. Tout le monde, en effet, a suivi avec une attention angoissée la chute du franc français. En appliquant, dès le mois de septembre, sa politique de stabilisation, le Gouvernement a heureusement pu rompre, à point nommé, la relation qui existait entre le franc belge et le franc français et éviter le trouble économique qui aurait accompagné inévitablement, dans notre pays très industriel et commerçant, une dépréciation brusque de la monnaie.

C'est le devoir de tous les bons citoyens d'associer leurs efforts à ceux du Gouvernement pour faire aboutir, dans l'intérêt commun, la réforme monétaire. Nous espérons que le Gouvernement, pénétré de ses responsabilités, saura pratiquer une politique de sagesse, d'économie et de prudence capable d'inspirer confiance au pays.

La confiance est d'autant plus nécessaire que la période de réadapta-

tion que nous allons traverser s'ouvre pour l'industrie et le commerce dans des conditions difficiles.

Des conflits au sujet de la question des salaires ont déjà éclaté. Il était à prévoir qu'ils se produiraient dès le moment où la situation artificielle créée par la dépréciation du franc viendrait à disparaître. En effet, ainsi que nous l'avons démontré dans notre précédent rapport, des circonstances exceptionnelles ont permis, après la guerre, d'augmenter les salaires en proportion de l'élévation de l'index. Les conditions de la production, à la faveur de la stabilisation du franc, redevenant normales, le taux des salaires n'est plus uniquement fonction du taux de l'index-number mais dépend également de l'écoulement et du prix de vente des produits fabriqués.

En régime normal, les prix de vente sont conditionnés par la loi de l'offre et de la demande ; ils baissent s'il y a surproduction ou encore si la consommation, par suite d'une diminution du pouvoir d'achat, ne parvient pas à absorber la production. Pour étendre le champ des ventes et favoriser, par conséquent, la production, il faut agir sur les prix de revient et les abaisser le plus possible de manière à mettre les richesses produites à la portée du plus grand nombre. C'est le moyen le plus sûr de faire diminuer le prix de la vie.

Pour atteindre ce résultat, patrons et ouvriers devront faire l'effort et les sacrifices que commandent la raison et l'intérêt commun. Les premiers pourront y contribuer par la spécialisation de la production et l'établissement d'ententes commerciales, de manière à réduire les frais généraux. De leur côté, les chefs des syndicats devront faire comprendre aux ouvriers qu'il est de leur intérêt de se montrer raisonnables et que la méconnaissance des lois économiques, en aggravant les difficultés de l'industrie, ne peut que compromettre le sort des classes laborieuses. Ce que nous avons dit antérieurement au sujet de la nécessité de donner plus de souplesse à l'application de la journée de huit heures se vérifiera

encore davantage dans l'avenir : le peuple belge n'assurera son existence que par le travail et l'économie.

On ne pourrait concevoir l'évolution progressive de l'industrie et du commerce sans le concours des capitaux, c'est-à-dire de l'épargne. Pourchasser l'épargne, lui imposer des charges excessives ne peut avoir d'autre résultat que de faire fuir les capitaux au moment où le pays a besoin de tous les concours pour achever sa restauration.

De larges appels au crédit devront être faits par l'industrie dans les années qui vont suivre, la mise en valeur de notre magnifique colonie nécessitera encore des sommes très considérables, le Gouvernement lui-même doit envisager une série d'opérations pour la consolidation progressive de la dette flottante de l'État. Ce n'est évidemment que dans une atmosphère de confiance et avec la collaboration de tous les citoyens que les problèmes financiers et sociaux peuvent être abordés utilement et avec chance de succès.

Nous passons à l'examen du Bilan.

PASSIF

A. de la Société envers elle-même.

| | | | |
|--------------|---|---------------------------------------|-------------------------------|
| Fonds social | { | 100,000 Titres de Capital fr. | 100,000,000 » |
| | | 400,000 Parts de Réserve » | 250,628,393 01 |
| | | | Total. . . fr. 350,628,393 01 |

B. de la Société envers les tiers.

| | | | |
|---|-----|---------------|------------------|
| Obligations de la Société Générale | fr. | 91,782,000 | » |
| Obligations 3 p. c. Manufactures de Glaces | » | 664,500 | » |
| Obligations 3 p. c. Nord de la Belgique. | » | 44,393,000 | » |
| | | | 406,839,500 » |
| Comptes courants. | fr. | 1,661,954,252 | 53 |
| Comptes d'ordre : | | | |
| Divers | fr. | 2,143,392,053 | 79 |
| Déposants (titres) | » | 4,227,058,085 | » |
| | | | 6,372,450,138 79 |
| Cautionnements statutaires (déposants) | » | | Pour mémoire |
| Solde en bénéfice à répartir ⁽¹⁾ | fr. | 33,412,371 | 13 |
| | | | |
| Total. . . fr | | 8,525,284,655 | 48 |

ACTIF

| | | | |
|--|-----|---------------|------------------|
| Caisse, Compte Courant à la Banque Nationale et compte chèques-postaux | fr. | 204,829,560 | 53 |
| Portefeuille Effets | » | 233,500,905 | 09 |
| » Bons du Trésor Belge et de la Colonie. . . » | | 268,731,000 | » |
| Comptes courants Banquiers . . . » | | 119,158,256 | 90 |
| Débiteurs | » | 797,325,764 | 73 |
| Fonds publiques et Obligations . . . » | | 65,937,050 | » |
| Actions de diverses sociétés . . . » | | 427,834,073 | » |
| Participations financières . . . » | | 15,497,904 | 40 |
| | | | 2,43234,516 69 |
| Immeubles et mobilier | | | 20,000,000 » |
| Comptes d'ordre : | | | |
| Divers | fr. | 2,143,392,053 | 79 |
| Dépôts de titres | » | 4,227,058,085 | » |
| | | | 6,372,450,138 79 |
| Cautionnements statutaires | | | Pour mémoire |
| | | | |
| Total. . . fr. | | 8,525,284,655 | 48 |

(1) Après paiement de fr. 5,000,000 pour intérêts à 5 p. c. sur les Titres de Capital.

Ce chiffre étant pris comme base, la valeur de la Part de Réserve ressort à fr. 2,556 40.

Le bénéfice, déduction faite des amortissements estimés nécessaires, s'élève à fr. 38,412,371 43

Il y a lieu d'en déduire :

4° L'intérêt de 5 p. c. sur les Titres

de Capital fr. 5,000,000 »

2° L'attribution de 15 p. c. au Fonds

de réserve : fr. 5,011,855 66

Ensemble fr. 40,011,855 66

Il reste un bénéfice net de fr. 28,400,515 47 que nous vous proposons de répartir comme suit :

Aux Parts de Réserve, dividende de 275 fr. par titre.⁽¹⁾ à la date du 1^{er} juillet 1914, soit 125 fr.

À la Direction, son tantième anniversaire, 850 515 47

Au fonds de bienfaisance « *La Chambre des députés* » 50.000 »

fr 28.400.515.47

Le montant des obligations en circulation, au **Obligations.**
31 décembre 1925, est de fr. 91,782,000 »
se répartissant comme suit :

| | | | | |
|-------------|---------------------|-----|------------|---|
| Obligations | 3 p. c. | fr. | 500 | » |
| — | 3 1/2 p. c. | » | 15,500 | » |
| — | 4 p. c. | » | 20,692,000 | » |
| — | 4 1/2 p. c. | » | 8,879,000 | » |
| — | 5 p. c. | » | 39,324,500 | » |
| — | 5 1/2 p. c. | » | 22,870,500 | » |

(1) L'impôt cédulaire de 22 p. c. additionnels compris, étant à la charge du porteur, ce dividende sera payable par fr. 214,50 net.

Comptes-courants Les soldes comparés des comptes courants pour 1924 et 1925 font ressortir les différences suivantes :

| | |
|--|---------------------------|
| Soldes créditeurs en 1924 | fr. 1,262,999,407.54 |
| — en 1925 | » <u>1,661,954,252.55</u> |
| Soit une différence en plus de . . . fr. | 398,955,445.01 |
| Soldes débiteurs en 1924 | fr. 663,010,878.58 |
| — en 1925 | » <u>916,484,021.65</u> |
| Soit une différence en plus de . . . fr. | <u>253,473,143.07</u> |

ACTIF
Encaisse. L'encaisse comprenant les fonds déposés à la Banque Nationale et au compte chèques-postaux s'élevait au 31 décembre 1925

à fr. 204,829,560.55

Immeubles
et mobilier. L'actif immobilier de la Société Générale continue à être porté à notre Bilan pour fr. 20,000,000 »

Au cours de l'année dernière, nous avons décidé d'ouvrir une agence à Vilvorde, d'accord avec notre filiale la Banque Centrale de la Dyle, qui y était installée. Les facilités de communications avec la capitale sont, en effet, beaucoup plus grandes et de nombreuses firmes de cette localité entretiennent depuis longtemps déjà des rapports avec notre Siège Social.

Nos services ont donc remplacé ceux de la Banque Centrale de la Dyle; ils fonctionnent dans un immeuble que nous avons fait construire et dans lequel nous avons aménagé une salle de coffres-forts.

| |
|--|
| Portefeuille a) effets. Le montant des effets en portefeuille au 31 décembre 1925 est de fr. 233,500,905.09 |
| Il y avait au 31 dé- |
| cembre 1924 13,220 effets pour . . fr. 235,563,191.77 |
| Il est entré en 1925 : 2,055,783 » . . fr. 7,767,127,919.64 |
| Il en est sorti en 1925: 2,048,770 » . . fr. 7,769,190,206.32 |
| Il reste au 31 dé- |
| cembre 1925 20,233 » » . . fr. 233,500,903.09 |

Notre Portefeuille ne renferme que des effets de nature nettement commerciale et portant, pour la plupart, un endos de banque.

Cet article de l'actif ne comprend que des Bons du Trésor Belge à 6 mois, remboursables pour la plupart en janvier 1926 et des Bons du Trésor de la Colonie échéant au plus tard en avril 1926 fr.

268.731,000. »

b) **Bons du Trésor Belge et de la Colonie.**

Le Portefeuille des Fonds Publics renferme :

des obligations 3 p. c. Dette Belge 1^{re} et 2^e séries;

des obligations 6 p. c. de l'Emprunt Belge de Consolidation ;

des Bons du Trésor à 5 ans échéant à fin 1926;

des Bons du Trésor à 10 ans échéant en 1932;

des Bons Chinois 8 p. c. (Chemin de fer Lung-Tsing-U-Haï);

des obligations 6 p. c. de l'Emprunt Autrichien 1923 garanti;

des obligations 4 1/2 p. c. de la Société Union Minière du Haut-Katanga.

Ces valeurs sont portées à notre actif pour . . . fr. 65,957,050. »

Fonds Publics et Obligations

Le montant de nos avoirs en banque ainsi que les sommes qui nous sont dues par nos correspondants banquiers s'élèvent à fr.

419,458,256.90

Comptes-courants Banquiers.

Le Portefeuille Actions figure au bilan pour une somme de fr.

427,834,075. »

Au 31 décembre 1924, il était porté pour . . . fr.

383,758,025. »

Soit une augmentation de . . . fr. 44,076,050. »

Actions de diverses Sociétés.

Malgré la baisse importante des cours qui a atteint certaines valeurs,

pendant l'année 1925, l'estimation de notre Portefeuille-Actions établie sur la base de la cote de fin décembre dernier, accuse une plus-value encore égale à celle qui existait à fin 1924.

La Société Générale a pris un intérêt dans les affaires suivantes :

Société « Les Tramways Bruxellois »;
Société Générale des Minerais;
Société des Mines et Usines de Zinc de Silésie;
Société de l'Exposition Internationale de Bruxelles en 1930;
Banque Commerciale Africaine;
Banco Burnay, à Lisbonne;
Société Générale des Forces Hydro-Électriques du Katanga;
Compagnie Sucrière Congolaise.

La Société Générale a participé en 1925 à l'augmentation du capital des Sociétés ci-dessous :

Banque de Gand;
Banque Centrale de la Dyle;
Chaudronnerie et Robinetterie Belges;
Société Générale Belge d'Entreprises Électriques;
Société d'Entreprises Électriques en Pologne;
Compagnie Internationale pour la Fabrication Mécanique du Verre
(Procédés Libbey-Owens);
Banque Commerciale du Congo;
Union Minière du Haut-Katanga;
Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga;
Société Intertropical-Comfina.

Participations financières

En dehors de son intervention dans les syndicats formés à l'occasion des augmentations de capital de Sociétés dont elle est actionnaire, la

Société Générale a fait partie de différents syndicats de garantie ; elle a coopéré à l'émission des actions et des obligations des Sociétés énumérées ci-après dont elle a assuré le placement, concurremment avec d'autres Établissements financiers :

Compagnie des Glaces du Midi de la Russie ;
Société des Ateliers de Constructions Électriques de Charleroi ;
Compagnie d'Électricité de Seraing et Extensions ;
Société Tramways et Éclairage Électriques de Salonique ;
Société des Verreries des Hamendes ;
Société des Ciments Portland Liégeois ;
Société des Charbonnages de Beiringen ;
Société des Chemins de fer Vicinaux du Congo ;
Société Intercommunale Belge d'Électricité ;
Société du Charbonnage de Gossen-Lagasse ;
Société de la Fabrique de fer de Maubeuge ;
Société Anonyme « Lukolela Plantations » ;
Société Liégeoise « Le Caoutchouc » ;
Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques ;
Sucrerie et Raffinerie de Donstiennes ;
Compagnie du Congo Belge ;
Société d'Électricité du Bassin de Charleroi ;
Comptoir Colonial Belgika ;
Compagnie Commerciale Belgo-Africaine (Combelga) ;
Société des Forges et Laminoirs de Jemappes ;
Société des Usines à Tubes de Jemappes ;
Société des Anciens Établissements Pipyn ;
Société des Verreries de Jemappes ;
Compagnie Belge des Mines, Minerais et Métaux ;
Société Anonyme Cannon Brand ;
Compagnie Auxiliaire Congolaise.

Nous donnons, ci-après, quelques renseignements sur les principales affaires dans lesquelles la Société Générale est intéressée :

I. — CHEMINS DE FER. — TRAMWAYS.

Compagnie Belge de Chemins de Fer et d'Entreprises.

— Le bénéfice du dernier exercice social, clos le 30 juin 1925, a été en progrès sur celui de l'exercice précédent, ce qui a permis de distribuer un dividende de 18 p. c. ou fr. 45. » aux actions de capital (contre 16 p. c.) et de fr. 32,50 aux actions de dividende (contre fr. 27,50).

Ce résultat témoigne du développement continu des affaires dans lesquelles cette Société est intéressée, développement sensible surtout pour les entreprises électriques.

En collaboration avec divers groupes financiers, la Compagnie Belge a acquis au début de 1925, un lot important de titres de dix Sociétés de chemins de fer situés en Hongrie et en Roumanie, dont les lignes forment un ensemble de plus de deux mille kilomètres. Tout récemment, elle a créé une Société qui assurera la gestion de ces titres.

Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de fer. —

La situation générale, notamment dans les pays de l'Europe centrale, ne s'est pas améliorée pendant l'exercice 1925 et la Société a rencontré les mêmes difficultés en ce qui concerne la location de son matériel.

Les résultats de l'exercice sont influencés par ces circonstances défavorables.

Société Belge de Chemins de fer en Chine. — La Société est toujours intéressée dans l'entreprise du Chemin de fer Lung-Tsing-U-Hai.

En dépit de la guerre civile qui sévit, en Chine, depuis plusieurs mois, les travaux de parachèvement de la ligne se poursuivent très activement

et ont été poussés vers l'Ouest, le long du Fleuve Jaune, sur une section de 100 kilomètres.

Les troubles politiques et militaires ont entravé l'exploitation régulière de la partie de ligne livrée au trafic et l'occupation de la ligne par les troupes a amené une sérieuse diminution des recettes qui, avant les événements actuels, couvraient largement le service des divers emprunts contractés pour la construction de la ligne.

On compte que les travaux de la Conférence Internationale pour la révision des tarifs douaniers, réunie à Pékin, conduiront à une amélioration considérable de la situation générale de la Chine en procurant au pays d'importantes ressources nouvelles à résulter de l'augmentation des recettes douanières.

La Société n'a pas encore pu mettre en valeur les autres affaires qui lui ont été concédées.

En septembre 1925, la question de l'indemnité due par la Chine à la Belgique pour les dégâts commis aux propriétés belges pendant la révolte des Boxers a été réglée entre les deux Gouvernements; la Société Générale a prêté son concours pour l'opération financière permettant de réaliser ce règlement et d'assurer ainsi au Gouvernement Belge une importante rentrée (29 millions de francs). De ce fait, la Société d'Étude de Chemins de fer en Chine, dont la Société Belge de Chemins de fer en Chine détient la plus grande partie des actions, pourra être mise prochainement en liquidation; la Société d'Étude n'a continué à exister qu'en raison de la garantie fournie au Gouvernement Belge lorsque celui-ci s'est substitué à elle, comme bénéficiaire des annuités dues par le Gouvernement Chinois, en versant immédiatement à la Société le montant de capitalisation des dites annuités.

Compania del Ferrocarril Central de Aragon. — D'après les résultats acquis à ce jour, il est à présumer que les recettes nettes de l'exercice 1925 dépasseront assez sensiblement celles de 1924 et que la Compagnie pourra répartir à ses deux catégories d'actions un dividende brut au moins égal à celui de l'année précédente.

Compania del Ferrocarril de Madrid à Aragon. — Les résultats d'exploitation continuent à être satisfaisants.

Le Conseil Supérieur des chemins de fer n'a pas encore pris de décision au sujet de la demande de cette Compagnie de se placer sous le nouveau régime institué par le Décret-loi du 12 juillet 1924. Aucune Société, d'ailleurs, n'y a encore été admise officiellement.

A la faveur d'un Décret récent relatif à l'étude des lignes dont la construction est en cours ou prévue, la Compagnie a pu faire de nouvelles propositions à l'État pour l'achèvement et la prolongation de son réseau. Elle espère qu'une solution favorable interviendra bientôt.

Compagnie Générale de Chemins de fer dans la province de Buenos Ayres. — La récolte de 1925 en République Argentine a été tardive et médiocre et la spéculation sur les céréales en a ralenti considérablement les transports. Mais le déficit qui en est résulté a été compensé par l'importance des stocks de la récolte précédente de maïs restant à transporter.

D'autre part, le développement progressif de la zone d'action de la Compagnie a provoqué une nouvelle augmentation des transports de marchandises générales.

Il a été transporté au total 1.617.721 tonnes contre 1.446.067 tonnes l'année précédente.

Le produit net, y compris les bénéfices de change, intérêts et divers, s'est élevé à fr. 17.417.734,23 après déduction, comme l'année dernière, d'une somme de 6.500.000 francs portée à la réserve autorisée par la loi Mitre.

La récente assemblée générale des actionnaires a décidé la répartition d'un dividende de 75 francs contre 60 francs l'an dernier.

Société Luxembourgeoise des Chemins de fer et Minières Prince-Henri. — Le développement du trafic signalé précédemment

s'est poursuivi au cours de l'exercice 1925; le tonnage transporté a dépassé celui de 1913.

Les recettes ont suivi le même mouvement favorable. Bien que la Société ait à faire face à des charges extraordinaires provenant de la mise en application, avec effet rétroactif, d'un nouveau règlement sur les retraites du personnel, les résultats de l'exercice sont satisfaisants.

Comme on le sait, le projet de convention relatif à l'unification des chemins de fer n'a pas été approuvé par la Chambre luxembourgeoise.

Tramways Bruxellois. — Nous sommes depuis très longtemps le banquier de la Société « Les Tramways Bruxellois » et avons toujours entretenu avec elle les meilleures relations.

C'est pourquoi, nous avons saisi l'occasion qui nous a été offerte de prendre une participation importante dans le capital de cette Société, et d'assumer, avec les trusts qui y sont intéressés, une part active de son administration.

II. — CHARBONNAGES.

La situation européenne du marché des charbons ne s'est pas améliorée durant l'année 1925.

Les grands progrès techniques apportés à l'emploi du charbon, facilités par la concentration de la production de l'énergie électrique, l'équipement des forces hydrauliques, l'emploi des moteurs à combustion dans la marine, ont réduit les consommations mondiales du charbon dans des proportions supérieures au développement normal et continu de son utilisation.

En Allemagne, l'activité très ralentie de l'industrie, notamment de la métallurgie, ne parvient plus à absorber sa part habituelle de la production, même réduite, des exploitations minières. Les charbons

anglais contribuent à la faiblesse générale des prix européens en raison des subventions gouvernementales.

En France, la dépréciation de la monnaie constitue une prime provisoire à l'exportation et une barrière à l'importation de nos charbons.

En Belgique, la grève de l'industrie métallurgique du Bassin de Charleroi, le fléchissement de l'activité de l'industrie de la construction, réduisent les demandes du marché national.

La situation géographique de notre pays, placé au centre de cette concurrence et lui offrant des conditions très favorables d'accès, a accentué les difficultés de nos exploitations. Nos Charbonnages poursuivent leurs efforts pour s'adapter à ces circonstances. Ils ont continué à développer leur outillage, à diminuer le prix de revient en concentrant la production, même au prix de l'abandon d'anciennes exploitations qui, par suite des conditions économiques, ne peuvent plus être maintenues en activité. Ces efforts leur permettront de surmonter les difficultés actuelles.

TABLEAU COMPARATIF DE LA PRODUCTION
des Charbonnages patronnés par la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

| SOCIÉTÉS | 1913 | 1921 | 1922 | 1923 | 1924 | 1925 |
|--------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Ouest de Mons. . . . | 405,100 | 556,700 | 509,200 | 577,400 | 533,400 | 617,000 |
| Hornu et Wasmes . . . | 477,800 | 524,100 | 458,977 | 670,000* | 621,000 | 687,000 |
| Produits | 527,900 | 522,700 | 546,900 | 603,700 | 507,400 | 563,700 |
| Levant du Flénu | 551,000 | 570,700 | 510,000 | 541,000 | 454,000 | 501,600 |
| Charbonnages Belges. . . | 650,200 | 668,200 | 637,000 | 638,800 | 552,800 | 651,000 |
| Nord du Rieu-du-Cœur . . | 94,300 | 98,400 | — | — | — | — |
| Monceau-Fontaine | 654,600 | 657,000 | 566,550 | 628,450 | 658,000 | 588,000 |
| Marcinelle-Nord | 370,700 | 512,700 | 500,000 | 550,000 | 553,000 | 502,000 |
| Charbonnages Réunis . . | 605,400 | 502,200 | 460,000 | 454,500 | 481,000 | 488,000 |
| Gouffre | 321,000 | 303,000 | 296,000 | 282,000 | 302,000 | 296,000 |
| Grand Conty | 198,476 | 149,350 | 121,300 | 140,900 | 164,500 | 156,200 |
| Bois d'Avroy | 299 000 | 242,300 | 247,400 | 233,700 | 239,500 | 233,100 |
| TOTAUX. | 5,155,476 | 5,307,350 | 4,853,027 | 5,320,450 | 5,066,300 | 5,283,600 |

(*) Y compris la production des Charbonnages du Grand Buisson, absorbés fin 1922.

Les travaux des Charbonnages du **Bassin de la Campine** n'ont pas démenti les espérances fondées sur ce bassin. L'exercice 1925 a démontré toutefois la solidarité qui unit toute notre industrie charbonnière. Aux entraves d'ordre général que la Campine rencontre à l'égal des autres bassins et aux difficultés encore existantes de mise en train, elle peut opposer la perfection de son outillage et la richesse des gisements qui lui assurent un rendement très élevé de l'ouvrier à veine.

Les **Charbonnages de Beeringen**, dont la production a atteint 250,000 tonnes en 1925, ont développé considérablement leurs travaux du fond et de la surface au cours de l'année 1925. Les installations de criblage et de lavoir ont été complétées. En vue d'augmenter l'extraction, dans un gisement qui, par les travaux préparatoires exécutés à ce jour, se présente dans des conditions très favorables, il a été installé une batterie nouvelle de quatre chaudières équipées au charbon pulvérisé et un turbo-alternateur de 6,000 kilowatts. Une deuxième machine d'extraction vient d'être mise en marche sur le puits principal.

Un raccordement par voie normale entre le siège et le canal est en cours d'exécution afin de permettre l'embarquement des charbons à destination d'Anvers et de l'étranger, où ils sont très appréciés comme charbons à gaz et charbons de soute.

Les **Charbonnages André Dumont**, tout en poursuivant leurs travaux de premier établissement, ont développé avec plein succès leur exploitation. A fin d'exercice, ils sont arrivés à une production journalière moyenne dépassant 800 tonnes d'un charbon de toute première qualité.

La **Société des Charbonnages de Houthalen**, après avoir réalisé le programme de reconnaissance de son gisement par l'exécution de sondages à grande profondeur, a utilisé les résultats de ces travaux pour fixer l'emplacement d'un siège d'extraction. Elle a décidé ensuite l'exé-

cution d'un sondage rapide destiné à la documenter sur la consistance des roches à l'emplacement proposé pour les puits. La qualité du gisement reconnu est particulièrement satisfaisante.

La Société des **Charbonnages Dahlbusch** est spécialement bien placée, en raison de ses moyens perfectionnés de production et de la puissance de ses couches de houille, pour supporter la crise de débouchés qui se manifeste très aigüe dans le Bassin westphalien.

Cette Société a décidé de prendre une part importante à la constitution de la filiale, créée en Allemagne par la Compagnie Internationale pour la Fabrication Mécanique du Verre (Procédés Libbey-Owens) avec laquelle elle a signé un contrat intéressant pour la fourniture des gaz en excès de ses fours à coke.

III. — MÉTALLURGIE. — ATELIERS DE CONSTRUCTION.

Société Anonyme des Aciéries d'Angleur et des Charbonnages Belges. — L'exercice 1924-1925 a été affecté par plusieurs événements défavorables, notamment l'immobilisation de l'usine de Tilleur par suite des inondations de novembre 1924, la grève houillère du Bassin du Borinage en août et septembre de la même année, et un incendie à l'étage inférieur du siège de Grisœil.

La Société a poursuivi le programme destiné à assurer à ses usines métallurgiques l'indépendance des approvisionnements en matières premières et à éviter, pendant les périodes d'activité industrielle, toute entrave à une production maxima.

Après s'être assuré, par la fusion avec les Charbonnages Belges, des ressources propres en charbon et coke, la Société a pris un intérêt important dans la Société des Mines d'Anderny-Chevillon, qui réalise une des extractions les plus importantes du Bassin de Briey. Cette participa-

tion lui procurera un tonnage important d'excellent minerai et la mettra à l'abri de la précarité du marché des minerais, résultant du déficit de production des exploitations lorraines et luxembourgeoises.

Ateliers Métallurgiques. — La Société a réalisé, durant l'exercice 1924/25, un bénéfice de fr. 1,696,939.52, qui a été affecté au renforcement de la trésorerie par une large dotation au fonds d'amortissement et le report à nouveau du solde des résultats.

La concurrence sur les marchés d'exportation a réduit la marge des bénéfices des contrats en raison des longs crédits à accorder nonobstant l'augmentation du loyer de l'argent.

Le carnet de commandes, alimenté malgré ces difficultés croissantes, assure l'activité industrielle des ateliers durant l'exercice en cours.

Ateliers de Constructions Électriques de Charleroi. — Les bénéfices obtenus en 1924 ont dépassé sensiblement ceux des exercices précédents. Il a été distribué aux actionnaires une somme de 4,800,000 francs, soit 45 francs de dividende par titre, et consacré aux amortissements une somme de 4,757,101 francs.

Durant l'exercice 1925, l'activité a continué à être complète dans toutes les divisions, si l'on excepte la période de deux mois pendant laquelle les trois usines de la Société ont été entièrement arrêtées par suite de la grève des ouvriers métallurgistes et constructeurs.

Malgré cette interruption de travail, les résultats de l'exercice 1925 peuvent être considérés comme fort satisfaisants. Ils permettent l'attribution d'un dividende au moins égal à celui des années précédentes.

Les Ateliers de Constructions Électriques de Charleroi viennent d'obtenir de l'Administration des Télégraphes et Téléphones la commande de trois grandes lignes de câbles téléphoniques interurbains : Bruxelles-La Panne, Bruxelles-Lille et Bruxelles-Rosendael.

La Bruxoise et Nicaise et Delcuve. — La restauration des

usines, terminée pendant l'exercice précédent, a permis d'accroître le carnet de commandes et de donner une activité intéressante aux différentes divisions.

La Société a dû, pendant l'exercice 1924/1925, surmonter les difficultés inhérentes à cette période de réadaptation. De ce fait, les résultats de l'exercice n'ont pas été favorables ayant, de plus, été grevés des lourdes charges financières, résultant des longs délais de paiement imposés par la concurrence très vive à l'étranger.

Société des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Differdange-Saint-Ingbert-Rumelange « Hadir ». — Malgré la crise métallurgique, cette Société recueille les heureux résultats des travaux exécutés durant les exercices antérieurs, pour développer la fabrication de ses produits finis.

Aux usines de Differdange, grâce à la modernisation des petits trains, la productivité dépasse notablement celle des années antérieures.

A l'usine d'Ottange, les progrès techniques dans l'utilisation rationnelle des gaz des fourneaux ont donné d'excellents résultats.

A Saint-Ingbert, les nouveaux trains à feuillards donnent toute satisfaction. Cette division a conquis des débouchés intéressants tant pour les tôles de sa fabrication, que pour les fils, treillis et autres produits.

Il a été distribué, pour l'exercice 1924, un dividende de 3 p. c. Les résultats de l'exercice en cours laissent prévoir une amélioration du solde bénéficiaire.

Société Générale Métallurgique de Hoboken. — Le développement de cette Société se poursuit dans de bonnes conditions. Un important programme de modernisation des installations à Hoboken et de constructions nouvelles à Oolen est en voie de réalisation. Les bâtiments de l'usine d'électrolyse du cuivre sont en grande partie achevés et le montage des appareils a commencé. L'usine à cobalt a été mise en

marche avec plein succès ; des accords intéressants ont été conclus assurant à cette industrie nouvelle, établie en collaboration avec l'Union Minière du Haut-Katanga, une place prépondérante sur le marché mondial du cobalt.

La situation favorable de la division radium s'est maintenue ; des arrangements ont été pris pour la préparation et la vente de sels d'uranium.

Les divisions plomb, cuivre, étain, argent, arsenic et bichromates ont été très actives.

Les résultats de l'exercice clôturé au 30 juin dernier ont permis la distribution d'un dividende de 10 p. c. contre 7 1/2 p. c. pour l'exercice précédent.

La Compagnie des Métaux Overpelt-Lommel, dans laquelle la Société de Hoboken possède un intérêt important, a réalisé pendant l'exercice 1924-1925 un bénéfice de fr. 6,605,981.50 ; il a été réparti à peu près les mêmes dividendes que l'an passé, soit net fr. 4,25, fr. 95,625 et fr. 85, », respectivement aux actions privilégiées, de capital et de jouissance.

Son rapport annuel mentionne que, si les cours du zinc ont été généralement supérieurs à ceux de l'exercice précédent, par contre le prix des minérais s'est également accru dans de notables proportions.

Société Générale des Minérais. — Cette entreprise, dont le capital a été augmenté au début de l'exercice, tient une place de plus en plus importante dans le grand commerce des métaux non-ferreux. L'extension de ses affaires l'a amenée à créer des agences à Cologne et à New-York et à prendre une participation importante dans la Société « Cuivre et Métaux rares » qui vient d'être constituée à Paris. Ses autres filiales étrangères ont donné tout le rendement que l'on espérait.

Grâce à l'organisation de ses services, elle a pu réaliser, dans de

bonnes conditions, les grandes quantités de métaux qui lui ont été confiées pour la vente.

Par les mesures de prévoyance qu'elle avait prises, il lui a été possible d'assurer l'approvisionnement de l'industrie du zinc en Belgique, au moment où cette industrie se trouvait privée des minerais d'Australie qui avaient constitué jusqu'alors sa principale source de matières premières.

Dans les industries chimiques, la Société Générale des Minerais a également continué à développer ses relations.

Un dividende de 15 p. c. a été distribué pour l'exercice 1924. Nonobstant l'augmentation de capital, il pourra vraisemblablement être réparti un dividende égal pour l'exercice 1925.

Société Générale Belge de Produits Chimiques. — Malgré les difficultés de la situation générale, cette Société a pu maintenir pendant l'année ses diverses divisions en pleine activité et écouler ses produits dans des conditions satisfaisantes.

Les ententes auxquelles elle participe ont largement contribué à l'élargissement et à la régularité des marchés.

Au cours de l'exercice, la Société a élevé ou agrandi plusieurs installations qui fonctionneront prochainement et augmenteront sa production.

Les résultats de l'exercice 1925 sont très satisfaisants.

Société Anonyme d'Ougrée-Marihaye. — Le bilan au 30 avril 1925 accuse un bénéfice net de fr. 30,667,709.04. Le dividende a été de 60 francs aux actions anciennes et de 20 francs aux actions nouvelles.

La réserve légale a été dotée de fr. 1,533,385.45 ; une somme de 11,500,000 francs a été portée en amortissements et 3,000,000 de francs à un fonds spécial pour commandes-exportation avec paiement à long terme.

Les accumulateurs à minerais et à charbons ainsi que les fours à coke dont nous annoncions la construction dans notre dernier rapport seront en marche au début de 1926.

L'installation de nouveaux laminoirs avance d'une façon normale. Les usines de *la Société Belge de l'Azote*, édifiées sur les terrains de la Société d'Ougrée-Marihaye, ont été mises en marche et effectuent déjà des fournitures de sulfate d'ammoniaque et de produits ammoniacaux qui sont très appréciés de la clientèle.

Société des Laminoirs, Hauts-Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la Providence. — Les résultats de l'exercice 1924-1925 ont permis la distribution d'un dividende brut de fr. 150 par part ancienne et de fr. 37.50 par part nouvelle, tout en portant à des comptes de prévision et d'amortissement un total de 13,667,000 francs.

La grève générale qui a éclaté dans les usines sidérurgiques du bassin de Charleroi a immobilisé les usines de Marchienne depuis le 15 juin 1925.

Les usines françaises de Hautmont et de Rehon restent en pleine activité.

Société Métallurgique Russo-Belge. — Les entreprises industrielles russes sont toujours nationalisées et aucune déclaration officielle du Gouvernement Soviéтиque ne permet encore de prévoir un changement à cet égard.

D'après les journaux officiels de Moscou, la division métallurgique de la Russo-Belge vient d'être remise partiellement en marche.

Aux charbonnages, l'extraction a continué aux quatre sièges.

Hauts-Fourneaux de Nouméa et Société des Usines de Nickel de la Nèthe. — Les prix du nickel, fortement dépréciés depuis l'armistice, se sont améliorés. Actuellement, ils ont une tendance à se stabiliser au niveau des prix d'avant-guerre, qui étaient très rémunérateurs pour les producteurs de ce métal.

Les bénéfices répartis en 1925, soit 6 p. c. pour la *Société des Hauts-Fourneaux de Nouméa* et 7 p. c. pour la *Société des Usines de Nickel de la Nèthe*, n'ont guère été influencés par ce revirement du marché qui ne se manifestera que dans les résultats de l'exercice en cours.

Il n'est pas dépourvu d'intérêt de signaler que les monnaies belges de nickel pur ont été frappées au moyen de nickel provenant des usines de Duffel.

Société Anonyme des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne. — Les résultats industriels et commerciaux de cette Société restent favorables.

L'activité de la demande en zinc et plomb et la hausse des cours ne seront pas sans influencer heureusement les bénéfices.

Le Département des Mines se développe dans de bonnes conditions ; les progrès techniques réalisés dans la fabrication portent leurs fruits ; enfin, le chiffre des productions atteint à peu de chose près celui d'avant-guerre.

Par contre, il importe de signaler que le prix des minerais achetés au dehors, a monté dans d'importantes proportions et a entraîné des dépenses de plus en plus élevées pour assurer l'approvisionnement des usines de réduction.

Le champ des opérations s'étendant dans des pays où le régime des changes est très variable, il est difficile de prévoir quelle sera la répercussion de ces mouvements sur la situation financière de la Société. En présence de ces incertitudes, l'Administration ne se départira sans doute pas de ses traditions de prudence qui ont valu à la *Vieille-Montagne* une situation solidement établie l'autorisant à envisager l'avenir avec confiance.

IV. — ÉLECTRICITÉ.

Compagnie Électrique Anversoise. — Cette entreprise continue à se développer d'une manière très satisfaisante.

Pour l'exercice 1924-1925, le nombre de clients nouveaux raccordés au réseau de la Société a atteint 2,716 soit une progression de 10.7 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

Il en est sensiblement de même pour la progression du débit de courant qui a atteint 10.5 pour cent.

D'autre part, les résultats d'exploitation ont été favorablement influencés par les renforcements et modifications que la Compagnie Électrique Anversoise a exécutés, dans le courant de cet exercice, à ses installations de transformation et de distribution.

Société d'Électricité de l'Escaut. — Le développement de cette Société a marqué durant l'exercice 1925, de nouveaux et notables progrès.

Au cours de cette année, la clientèle a augmenté de 25 p. c. et le débit du courant a dépassé de 25 p. c. les chiffres atteints en 1924.

D'importants contrats ont été conclus pour la fourniture de l'énergie électrique à haute tension à diverses industries. La Société s'est notamment assuré, pendant trente années, la fourniture à la Compagnie Générale des Tramways d'Anvers, de toute l'énergie électrique qui pourrait lui être nécessaire.

D'autre part, la Société a obtenu, pour une durée de trente-cinq ans, la concession de la distribution de l'électricité dans de nouvelles communes.

Les extensions des installations de production et de distribution se sont poursuivies normalement.

La mise en service, à la Centrale de Merxem, de nouvelles unités à

haute pression, a permis d'améliorer sensiblement le prix de revient de l'énergie produite.

Les travaux d'électrification des communes du Pays de Waes ont été terminés et les réseaux de ces communes mis en service.

La ligne de transport à haute tension, destinée à fournir au réseau provincial l'énergie électrique nécessaire à l'alimentation des régions Nord et Est de la province d'Anvers, sera mise en service incessamment.

Société Générale Belge d'Entreprises Électriques. — Au cours de l'année 1925, la Société Générale Belge d'Entreprises Électriques a procédé à une augmentation de son capital social qui a été porté de 25 à 50 millions de francs.

Cette opération lui a permis de participer aux augmentations de capital de plusieurs de ses filiales, ainsi qu'à la constitution de la *Société d'Électricité de la Basse-Meuse*. Elle s'est intéressée, entre autres, à la *Société d'Énergie Électrique de la Sorgue et du Tarn*, a souscrit également à l'augmentation de capital de la *Société d'Électricité en Campine* et a participé à la constitution de la *Société Générale des Forces Hydro-Électriques du Katanga*.

Le groupe des affaires de la Société continue à donner des résultats satisfaisants. En Belgique notamment, l'accroissement de la clientèle des filiales de distribution a atteint 17 p. c. en 1925; la consommation d'énergie s'est développée parallèlement, mais dans une proportion plus forte, qui a atteint 36 p. c.

Les résultats des Sociétés dans lesquelles la Société Générale Belge d'Entreprises Électriques est intéressée se sont accrus, ce qui se traduit par une augmentation notable des revenus de son Portefeuille.

Société d'Entreprises Électriques en Pologne. — Cette Société, filiale de la *Société Générale Belge d'Entreprises Électriques*, prend un développement fort intéressant à signaler. Des concessions nouvelles à Czenstochowa et Kielce (dont les concessions anciennes étaient échues)

ont été obtenues de même qu'à Piotrkow. Les installations des différentes Centrales se sont développées. Cette expansion a amené la Société à porter son capital de 10 à 20 millions de francs. La clientèle s'est accrue encore durant le dernier exercice et la vente de l'énergie est en progrès. Les résultats bénéficiaires de la Société sont heureusement influencés par la fixation des tarifs de vente, basés sur l'étalon-or.

Société d'Électricité et de Traction. — A la suite d'une convention intervenue entre la Société d'Électricité et de Traction et l'Union Minière du Haut-Katanga, la *Société Générale des Forces Hydro-Électriques du Katanga* vient d'être constituée au capital de 75 millions de francs ; elle a pour objet immédiat le captage des chutes de la Lufira et la fourniture du courant à l'Union Minière pour le traitement électro-chimique des minerais de cuivre.

La Société d'Électricité et de Traction a pris tout récemment une participation prépondérante dans la *Société d'Électricité de la Campine*, qui va ériger une centrale importante en vue d'alimenter notamment les industries existantes et celles qui ne manqueront pas de s'installer dans le bassin charbonnier du Limbourg et dans la partie Est de la province d'Anvers. Cette centrale est assurée dès à présent d'une clientèle importante.

Au cours de l'exercice 1925, la Société d'Électricité et de Traction a participé aux augmentations de capital de la *Société Tramways et Éclairage Électriques de Salonique* et de la *Société d'Entreprises Électriques en Pologne*.

Les négociations poursuivies avec le Gouvernement Turc pour la concession de l'éclairage et des tramways électriques à Smyrne, ont abouti à un résultat satisfaisant ; les travaux viennent d'être entamés sous la direction de la Société d'Électricité et de Traction.

Pour l'exercice 1924, il a été réparti fr. 47,50 aux actions privilégiées et fr. 17,50 aux actions ordinaires. Les bénéfices de l'exercice 1925 permettront vraisemblablement d'augmenter ces dividendes.

La **Société Belge Radio-Électrique**, après avoir procédé à des amortissements très importants, a distribué un dividende de 7 p. c. à ses actions de capital. L'activité de cette Société est en progression continue et les prévisions de résultats pour l'année en cours sont favorables.

V. — VERRERIES.

Société des Verreries de Mariemont. — Les verreries à vitre belges exploitant l'ancien procédé de fabrication à la bouche ont traversé, durant toute l'année 1925, une crise intense, due en ordre principal à l'accroissement considérable de la production par les procédés mécaniques et au développement de ces derniers dans plusieurs pays qui, auparavant, constituaient pour elles un large débouché.

Aussi, les résultats de l'exercice 1925 seront-ils en régression sensible sur ceux de l'exercice précédent. Cette situation préoccupe vivement les dirigeants des Verreries de Mariemont qui seront appelés à bref délai à prendre une décision concernant la mise en œuvre des procédés mécaniques.

Cristalleries du Val-Saint-Lambert. — Le bénéfice de l'exercice clôturant au 30 avril 1925 a été sensiblement le même que celui de l'exercice précédent : un dividende brut de 75 francs a été distribué aux 20.000 actions représentant le capital social.

Malgré la crise économique dont beaucoup d'industries ont à souffrir, les Cristalleries du Val-Saint-Lambert ont maintenu leur position commerciale sur les divers marchés du monde, et ont pu continuer à développer progressivement plusieurs branches de fabrication.

La participation de la Société à l'Exposition des Arts Décoratifs et Industriels de Paris a été fort remarquée et le Jury des récompenses lui a décerné la plus haute distinction, le Diplôme de Grand Prix.

Compagnie internationale pour la Fabrication mécanique du Verre (Procédés Libbey-Owens). — Les résultats obtenus par cette Société pendant l'exercice 1924-1925 marquent un sensible progrès; le solde net du compte de profits et pertes s'est élevé à fr. 6,599,428.94.

Poursuivant sa politique de prudence, la Société n'a pas distribué de dividende aux actions de capital; ses actions privilégiées ont reçu la rétribution qui leur était due.

Le 30 mars 1925, la Compagnie, encouragée par les résultats obtenus, a augmenté de 30 millions son capital. Grâce à cette opération, elle a pu entreprendre le doublement de l'usine de Gompel et la construction d'un atelier de douci-polissage.

Sa filiale, la « **Société Franco-Belge pour la Fabrication mécanique du Verre** », exploite dans des conditions favorables son usine de Saint-Etienne et va mettre en exploitation son usine de Lens. L'usine de l'affaire italienne, la « *Societa Italiana Vetri e Cristalli* », est également à la veille d'entrer en exploitation. Cette dernière société a porté son capital à 25 millions de lires, afin de construire un nouveau four à deux machines.

L'usine de la filiale espagnole, dont le capital actuel est de 8 millions de pesetas, a été mise en marche dans de bonnes conditions.

La fabrication de la société suisse continue à donner satisfaction.

Enfin, les divers pourparlers en cours pour la création de nouvelles filiales ont abouti à la constitution d'une société allemande au capital de 6 millions de R. M.

VI. — INDUSTRIES DIVERSES.

Société Linière Gantoise. — L'exercice 1925 a présenté une allure assez irrégulière. Le barème des salaires, après avoir marqué une légère baisse au milieu de l'année, est revenu ensuite à son point de départ. A l'exception du charbon qui a pu s'obtenir à des prix plus avantageux

qu'en 1924, les objets de consommation industrielle se sont tenus plutôt en hausse. Les lins qui avaient débuté à une cote très élevée ont passé par des oscillations importantes pour clôturer avec une baisse de 30 à 35 p. c. Les hauts prix des filés de lin en 1924 et au commencement de 1925 en ont raréfié la demande au cours de l'exercice. La baisse du change français, en fin d'année, a imposé aux filateurs belges des concessions inattendues.

Union Cotonnière. — L'année 1925 fut pour l'Union Cotonnière, comme pour l'industrie cotonnière en général, une période de prospérité. Des prix rémunérateurs, surtout en filature, permirent de travailler à plein rendement, tandis que la production fut recherchée tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger.

Toutefois la demande s'est ralentie et semble devoir se restreindre encore. En Belgique, la situation financière, les charges fiscales et le resserrement du crédit sont de nature à entraver l'activité industrielle. A l'étranger, les perspectives ne sont guère brillantes : en Angleterre, les affaires languissent ; en Allemagne, le manque de capitaux empêche l'essor des transactions ; en France, on se réserve ; presque partout le protectionnisme est en faveur. Le proche avenir n'est donc pas sans donner à craindre un fléchissement sérieux de l'exportation belge.

Compagnie Immobilière de Belgique. — Durant l'exercice 1925 la Compagnie a réalisé avantageusement plusieurs terrains à bâtir. Elle n'a procédé à aucune vente d'immeubles bâtis.

La perception des loyers et des annuités s'est opérée avec toute la régularité désirable. Elle fut légèrement supérieure à celle du précédent exercice ; elle l'eût été davantage sans les dispositions limitatives de la législation sur les loyers.

Société des Faubourgs de Bruxelles. — Les loyers des

immeubles de la Société sont rentrés sans difficulté et sans déchet. Au total, ils dépassèrent quelque peu le revenu de l'année précédente, mais restèrent inférieurs au chiffre que les locations eussent atteint sous le régime du droit commun.

Union Financière et Industrielle Liégeoise. — Pendant l'exercice en cours, l'Union Financière a garanti l'augmentation de capital de la *Compagnie Belge des Mines, Minerais et Métaux*, dans laquelle elle possède un intérêt important. Cette Compagnie, dont l'activité commerciale se poursuit régulièrement, s'est intéressée dans des exploitations de minerais de manganèse, notamment dans l'Inde anglaise. Elle a créé, au port de Gand, une usine de concentration et briquettage de minerais et constitué une filiale, la *Compagnie Belge de Manutention*, en vue du déchargement économique des minerais.

Les autres entreprises, dans lesquelles l'Union Financière possède une participation, continuent à progresser. Les *Usines à Cuivre et à Zinc*, de même que les *Papeteries Godin* ont continué l'extension de leurs moyens de production et attendent de l'exécution de ces travaux d'heureux résultats. L'expansion commerciale de la *Manufacture Liégeoise de Caoutchouc O. Englebert et Cie* se poursuit avec succès. Le bilan des *Poudreries Réunies de Belgique*, au 30 juin dernier, a fait ressortir des résultats satisfaisants, qui ont permis de distribuer le même dividende que celui de l'exercice précédent.

Le dernier bilan de la *Fabrique Nationale d'Armes de Guerre* montre les heureux résultats d'une gestion prudente. L'amortissement, presque complet, de ses installations lui assure un fonds de roulement propre déjà important. Cette Société se propose d'augmenter prochainement son capital, pour doter son fonds de roulement du complément justifié par le développement de sa production et celui de ses filiales. La faveur dont jouissent ses produits en Belgique et à l'étranger, lui assure des perspectives intéressantes pour l'activité de ses divisions pourvues de puissants moyens de production.

La Société Nationale pour l'Étude des Transports Aériens (S. N. E. T. A.) s'est consacrée, entre autres, à la gestion des intérêts importants qu'elle possède dans la *Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne* (S. A. B. E. N. A.) et dans la *Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques* (S. A. B. C. A.).

La première de ces deux Sociétés a inauguré, avec plein succès, au Congo Belge, une ligne de transports par avions entre Kinshasa et Luebo; elle envisage de prolonger cette ligne, d'une part jusqu'au Katanga, de l'autre jusque Boma. Les appareils tri-moteurs, qui ont été construits par la Sabca et dont un a été rendu en Afrique par la voie des airs (raid Tbieffry-Roger) donnent entière satisfaction.

En vue de développer ses installations, la Sabca a porté son capital, au cours de l'année écoulée, de 5 à 10 millions de francs; elle a distribué en 1925 un dividende net de fr. 42.50 par action, soit 10 p. c. contre 8 p. c. en 1924.

Lloyd Royal Belge. — La crise maritime, qui avait pesé lourdement sur les exercices antérieurs, s'est encore accrue au cours de 1925. L'indice général des frets a été sensiblement inférieur à celui de 1924. Il n'a donc pas été possible d'enregistrer des résultats favorables cette année.

Poursuivant le programme qu'elle s'était tracé, la Société a réduit ses frais généraux au strict minimum. Les lignes non susceptibles d'un rendement immédiat, et auxquelles était affecté un matériel non approprié, ont été abandonnées et les navires vendus. Un important immeuble, qui grevait lourdement les charges financières, a été également vendu.

Le rendement du matériel resté en service sur les lignes de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud a été considérablement augmenté, ce qui a rendu plusieurs unités disponibles. Celles-ci sont dès à présent affectées à un service d'affrètement, pour l'exploitation duquel le concours de spécialistes a été obtenu.

Par la régularité et la fréquence de ses départs et par les soins apportés au transport des marchandises, la Société voit sa clientèle augmenter dans de notables proportions.

En dépit des énormes difficultés que rencontre cette entreprise, de sensibles progrès ont été réalisés dans les divers domaines.

On ne peut s'empêcher de regretter que l'État n'apporte aucune aide à la marine nationale, malgré l'intensité de la crise des frets et contrairement à la politique suivie par les Gouvernements étrangers.

Société anonyme de Merbes-Sprimont. — Au cours de l'exercice 1924-1925, cette Société a continué à développer et à consolider son organisation et celle de ses filiales.

Nonobstant la crise qui a sévi et qui sévit encore dans l'industrie de la construction, elle a réalisé un bénéfice permettant de distribuer à ses actions privilégiées un dividende de 7 p. c. net d'impôts.

VII. — BANQUES. — ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT.

Banques patronnées. — L'activité habituelle de ces filiales ne s'est pas démentie au cours du dernier exercice.

Leur mouvement général, l'accroissement sensible des dépôts qui leur sont confiés témoignent d'un nouveau développement de nos banques patronnées dans leur cadre traditionnel.

Malgré la baisse des cours des fonds d'états, les résultats bénéficiaires de l'exercice permettront la distribution de dividendes satisfaisants et un sérieux renforcement des réserves. La lecture des rapports publiés par chacune de ces Banques fait d'ailleurs ressortir une liquidité encore accrue de leurs moyens.

Bien que les circonstances politiques et économiques n'aient point été propices, les résultats de l'activité de la **Banque Belge pour l'Étranger** pour l'exercice clôturé le 30 juin dernier ont été des plus satisfaisants.

sants. Les opérations de ses succursales sont en augmentation constante et l'importance des ressources dont elles disposent leur permet d'apporter une aide appréciée à leur nombreuse clientèle. Le rapport de la Banque constate également la prospérité des établissements amis et alliés dans le capital desquels elle est intéressée.

Le solde bénéficiaire de l'exercice a permis de porter une somme de 4.000.000 de francs à la réserve qui s'élève actuellement à fr. 32.000.000 et de distribuer un dividende de 8 p. c. net, nécessitant un décaissement de 6.000.000 de francs.

Banque Italo-Belge. — Par suite de l'amélioration survenue dans les conditions économiques et financières des pays où elle est établie, la Banque Italo-Belge a réalisé au cours de l'exercice 1924-1925 des bénéfices supérieurs à ceux de l'année précédente. Le dividende a été porté de 8 à 10 p. c., tout en augmentant les réserves qui représentent aujourd'hui une somme égale à 54 p. c. du capital.

Les opérations de la Banque Italo-Belge se développent normalement. Sa clientèle ne cesse d'augmenter.

L'industrie et le commerce belges continuent à obtenir, auprès de la Banque Italo-Belge, le concours le plus large pour le règlement de leurs transactions et l'extension des rapports commerciaux entre la Belgique et l'Amérique du Sud.

Banque d'Outremer. — La situation de cet établissement s'affirme chaque année plus prospère.

Au cours de l'exercice 1925, elle a réalisé diverses opérations très importantes qui auront une répercussion favorable sur les résultats.

Crédit Foncier de Belgique. — Le bénéfice de l'exercice 1925 est sensiblement égal à celui de l'année précédente.

Malgré la désaffection que le public manifeste à l'égard des titres à revenu fixe, les obligations du Crédit Foncier de Belgique ont conservé

leur clientèle habituelle. Le montant des obligations en circulation a augmenté, ce qui a permis à la Société de répondre plus largement aux demandes de prêts qui lui furent adressées. Il ne faut cependant pas se dissimuler que les nouveaux impôts qui frappent les intérêts des obligations et l'enregistrement des contrats nuiront à l'expansion des sociétés hypothécaires.

Crédit Maritime et Fluvial de Belgique (Gand). — La Société n'a pas traité d'affaires maritimes en 1925. Par contre, ses opérations de crédit fluvial ont été nombreuses et se sont réalisées dans des conditions de parfaite sécurité.

La clientèle batelière a, comme d'habitude, fait honneur aux échéances d'intérêts et d'amortissements; d'autre part, les remboursements anticipés de prêts en cours ont été fréquents.

Le renchérissement du transport par fer favorise les entreprises de transport par eau et leur permet de recourir au crédit pour perfectionner leur outillage de propulsion mécanique.

Société Belge de Crédit Maritime (Anvers). — Au cours de l'exercice 1925 la Société a terminé, dans des conditions favorables, la réalisation des navires dont elle avait été rendue adjudicataire à la suite de la crise de 1920. Elle n'a pas traité de nouvelles affaires maritimes, mais son activité en opérations de crédit fluvial a été très satisfaisante.

L'industrie batelière recourt volontiers au crédit pour se procurer l'outillage de propulsion mécanique dont l'usage se généralise de plus en plus. Elle s'acquitte d'ailleurs de ses obligations avec une parfaite régularité.

Banque de l'Union Parisienne. — Cet Établissement étend sans cesse son activité et les résultats de l'exercice, favorablement influencés par le développement continu de ses affaires, sont très satisfaisants.

Les nombreuses participations de la Banque dans des affaires de pre-

mier ordre, jointes à l'accroissement considérable de ses opérations bancaires, lui assignent une importance de plus en plus grande.

Banque Générale du Nord. — La Banque Générale du Nord a accusé une nouvelle étape de progrès dans son exploitation; elle a développé ses opérations avec succès et a enregistré un chiffre d'affaires intéressant.

Son rendement accuse une augmentation sérieuse sur celui de 1924.

Société Hypothécaire Belge-Américaine. — **Banque Hypothécaire Franco-Argentine.** — L'appel des capitaux, provoqué en Argentine par le redressement de la situation économique, continue à exercer une heureuse influence sur les affaires de ces deux Sociétés, dont les disponibilités en Pesos peuvent être investies en prêts à un taux assez rémunérateur.

Le change reste également favorable pour le rapatriement, en Europe, des fonds provenant des bénéfices réalisés à Buenos-Aires.

La Banque d'Etat du Maroc a consolidé, en 1925, les résultats qu'elle avait obtenus les années précédentes et acré le champ de son activité. Son Assemblée Générale du 11 mai 1925 a entièrement libéré le capital par un prélèvement sur les bénéfices des exercices précédents, réservés à cet effet, et a déclaré un dividende de 125 francs par action.

Le Wiener Bank-Verein a soumis à ses actionnaires un bilan de nature à leur donner pleine satisfaction. Les réserves ont été largement dotées et il a été distribué un dividende égal à celui de l'exercice précédent. Géré avec compétence, le Bank-Verein est prêt à profiter de toute amélioration qui se produirait dans la situation industrielle et commerciale de l'Autriche.

Société Coopérative d'Avances aux Combattants. — Comme

nous le faisions prévoir l'année dernière, cette Société est entrée en liquidation au cours de l'exercice 1923.

Le 30 juin, elle a reçu de la Caisse d'Epargne, agissant pour le compte de l'État, une somme de fr. 32,622,192.22 et la liquidation de la Coopérative pourra être clôturée en 1926 ; la Société recevra, en effet, le 30 juin prochain, les fr. 1,810,051.23 qui lui restent dûs pour solde de 11,589 prêts.

La Société Coopérative d'Avances aux Combattants ne devait pas, dans l'esprit des banques associées pour constituer cet organisme, leur procurer des profits. Les constituants n'avaient d'autre objectif que de répondre aux désirs du Gouvernement en aidant celui-ci à liquider sa dette envers les anciens combattants sans qu'il en résulte une augmentation de la circulation monétaire.

Par la collaboration des banques et la coordination de leurs moyens, cet objectif a été pleinement atteint. La Société a, en effet, accordé aux anciens combattants 107,488 prêts pour une somme totale de fr. 457,750,463.40. Les opérations des cinq exercices de la Société clôtureront par un boni total de 300,000 francs, soit 3 p. c. d'intérêt annuel sur le capital versé.

Banco Burnay. — Depuis de très nombreuses années, la Société Générale entretenait, au Portugal, des rapports constants avec la Maison de Banque Burnay et C°; ces relations se sont resserrées à la suite de la création en 1912 d'une Société de recherches minières et pétrolières en Angola, à la constitution de laquelle nous avons participé avec le Groupe Burnay et d'autres amis; ultérieurement et de concert avec ce groupe, nous avons pris un intérêt dans diverses Sociétés d'exploitation et notamment dans la *Compagnie des Diamants de l'Angola*.

Nous avons cru utile de renforcer les agréables relations que nous entretenions avec la Banque Burnay en profitant de sa transformation en Société Anonyme pour prendre un intérêt dans cette importante Maison.

VIII. — ENTREPRISES COLONIALES.

La capacité de transport du chemin de fer du Congo qui, on le sait, conditionne presque intégralement l'activité commerciale et une partie importante de l'activité industrielle du Congo Belge, a, par son insuffisance, continué à entraver notablement l'essor économique de la Colonie. Quoique en amélioration sensible sur l'année précédente (1925 : importation et exportation : 222,000 tonnes, contre 148,000 tonnes en 1924), le trafic de cette voie n'a pu faire face aux exigences ; aussi l'accumulation des marchandises au port de Matadi a-t-elle nécessité la remise en vigueur du régime des licences d'importation.

Si l'on passe rapidement en revue les différents domaines de l'activité économique de la Colonie, on constate avec satisfaction les progrès accomplis depuis un an.

Une impulsion considérable a été donnée aux grands travaux publics :

des améliorations sont en cours au port de Matadi, les travaux d'agrandissement vont être adjugés en même temps que ceux de l'avant-port d'Ango-Ango, l'aménagement du port de Boma est à l'étude et la construction du port de Kinshasa a été entamée ;

la transformation du Chemin de fer du Congo progresse normalement sur les sections soumises à réfection ; les travaux sur les sections restantes viennent d'être adjugés de façon à terminer le travail de mise à grande capacité de ce chemin de fer en 1929 ;

le chemin de fer du Mayumbe est en voie d'amélioration ;

la ligne du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga a 375 kilomètres de rails posés sur un total de 1,100 kilomètres que comporte la ligne entière ;

les études pour l'établissement d'une voie ferrée, destinée à relier Stanleyville à la région minière du Nord-Est de la Colonie, sont activement poursuivies ;

le premier tronçon (section Aketi-Djamba) du chemin de fer vicinal dans l'Uele va être livré à l'exploitation; les travaux de prolongement de cette section vers Bondo sont en cours;

la ligne à voie étroite, de Charlesville à Makumbi (Kasai), pour contourner les chutes Wissmann, a atteint le kilomètre 75;

la ligne de transports aériens de Kinshasa à Luebo a été mise en service dans le courant de 1925 et son prolongement jusqu'au Katanga est sur le point d'être réalisé;

les flottilles utilisées pour les transports sur le Haut-Fleuve et sur le bief des Grands-Lacs ont été renforcées dans les limites que permettait la capacité d'évacuation du chemin de fer Matadi-Léopoldville;

le réseau routier a été considérablement accru et amélioré pendant l'année; les transports réguliers par autos s'établissent de plus en plus, libérant ainsi, en faveur des différentes entreprises, un nombre considérable de travailleurs précédemment occupés aux portages.

La production agricole et pastorale, bien qu'elle soit en progrès, est encore insuffisante pour satisfaire aux besoins. Trop d'importations de vivres doivent encore s'effectuer. Aussi, enregistre-t-on avec satisfaction, les efforts très sérieux réalisés en 1925 pour porter remède à cette situation, par la création, notamment, de grandes entreprises d'élevage et de cultures vivrières.

La production du coton marque une avance sensible sur celle de l'année précédente et plusieurs Sociétés nouvelles ont été constituées pour produire cette fibre; les exploitations d'huile de palme, de caoutchouc, de café, de cacao, sont également en progrès et des cultures nouvelles vont être introduites, notamment celle de la canne à sucre.

Les transactions commerciales ont souffert plus particulièrement des difficultés de transport dans le Bas-Congo; néanmoins, les entreprises de négoce ont, en général, réalisé des bénéfices satisfaisants.

Quant aux Sociétés minières, elles n'ont pas déçu les espoirs qu'on avait fondé sur elles et les résultats qu'elles ont obtenus, malgré une

crise sérieuse de main-d'œuvre, sont en progression sur ceux, déjà brillants, de l'exercice 1924.

Heureusement impressionné par le développement continu et progressif de la Colonie, le public s'est intéressé de plus en plus aux affaires coloniales qui ont trouvé, sans peine, les moyens financiers nouveaux nécessaires à leur extension.

Pendant l'année écoulée, il a été constitué 22 sociétés congolaises nouvelles, représentant un capital total de 239,000,000 de francs; 27 sociétés ont procédé à des augmentations de leurs moyens d'action à concurrence de 279,000,000 de francs. A fin 1925, les capitaux, au moyen desquels opéraient les Sociétés congolaises, s'élevaient à plus de 2,000,000,000 de francs (y compris 200,000,000 de francs d'obligations). Il convient de tenir compte, en outre, des sommes importantes investies par la Colonie dans l'outillage de celle-ci, ainsi que des fonds que les Sociétés ont affectés à l'extension de leurs entreprises, par des prélevements sur leurs réserves.

En 1925, il a été réparti sous forme de dividende aux actionnaires des Sociétés congolaises, environ 186,000,000 de francs, (dans lesquels 60 millions reviennent à la Colonie), ce qui représente une rémunération moyenne de 13,91 p. c. des capitaux engagés (valeur d'émission des titres), obligations non comprises; en 1924, il avait été réparti 100,000,000 de francs, soit une rémunération de 10 p. c. des capitaux engagés.

Il est à remarquer cependant que les capitaux investis dans la plupart des entreprises coloniales sont restés improductifs durant de longues années (dix à quinze ans); c'est le cas notamment pour les affaires minières, particulièrement pour l'Union Minière du Haut-Katanga et la Société Internationale Forestière et Minière du Congo, créées toutes deux en 1906 et dont les premiers dividendes ont été payés en 1919.

Le crédit de la Colonie a largement bénéficié du développement des entreprises coloniales: ainsi que l'a fait ressortir le Comité Permanent du Congrès Colonial National, la valeur du Portefeuille de la Colonie est

actuellement de loin supérieure à l'ensemble de la dette de celle-ci, ce qui ne manquera pas de faciliter les opérations d'emprunt projetées en vue de poursuivre la réalisation du programme de grands travaux publics et d'assurer la consolidation de la dette flottante.

Pour terminer cet exposé général, nous nous plaisons à noter combien le monde colonial a été agréablement impressionné par l'heureuse initiative prise par le Prince Léopold d'effectuer un long voyage d'études au Congo. Au cours d'un séjour de plus de huit mois en Afrique, Son Altesse Royale a pu se rendre compte des progrès accomplis dans tous les domaines ; cette haute marque d'intérêt et d'encouragement a été des plus précieuse pour ceux qui se dévouent à la cause coloniale et constitue la meilleure propagande pour le développement, parmi les Belges, des sentiments d'attachement à notre magnifique Colonie, gage certain de l'avenir de la Métropole.

Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga. —

A. — Chemin de fer du Katanga (longueur exploitée : 768 kilomètres).

Comme les résultats d'exploitation permettent d'en juger, la marche du Chemin de fer du Katanga se développe favorablement.

Le trafic dont l'importance est intimement liée à l'activité industrielle de la Province minière atteste de nouveaux progrès.

Le tonnage transporté en 1923 a atteint 3,000,000 tonnes environ, contre 2,644,000 tonnes en 1924.

Quant aux recettes, celles-ci se sont accrues dans une plus forte mesure encore, grâce au relèvement de certains tarifs, principalement ceux afférents au trafic minier.

La voie et le matériel roulant sont maintenus en très bon état, nonobstant la grande intensité des transports.

La majeure partie du nouveau matériel, commandé en 1924, a pu être mise en service dans le courant de 1925, malgré les retards de livraison subis du fait des grèves survenues dans l'industrie métallurgique belge.

A fin 1925, les effectifs de matériel en service se présentent comme suit : 74 locomotives d'exploitation, 13 locomotives de manœuvres, 40 voitures à voyageurs dont 2 voitures-restaurants, 1,275 wagons divers, la plupart de 35 tonnes de capacité.

De nouvelles commandes de matériel roulant sont à l'étude.

On continue à utiliser avec grand succès la main-d'œuvre indigène spécialisée, employés et artisans, formée dans les écoles de la Compagnie.

B. — **Ligne du Bas-Congo au Katanga (Bukama-Ilebo).** — Il est rappelé que la longueur de la ligne Bukama-Ilebo sera de 1,100 kilomètres environ et que sa construction a été entamée simultanément par ses deux extrémités au début de 1923.

Les travaux se poursuivent avec toute l'activité possible et leur avancement est très satisfaisant; aussi, malgré les difficultés d'acheminement du matériel à pied d'œuvre, surtout par la voie de Matadi, les prévisions d'achèvement établies avant l'attaque des travaux pourront vraisemblablement être respectées, c'est-à-dire que la ligne pourra être ouverte au trafic au début de 1928.

A fin 1925, l'avancement des travaux se présente comme suit : 575 kilomètres de plateforme dont 200 au nord et 375 au sud; 375 kilomètres de voie posée dont 75 au nord et 300 au sud.

La pose de la ligne télégraphique progresse parallèlement à l'avancement de la voie.

De plus, les travaux préparatoires à l'exécution du quai au port d'Ilebo sont terminés, et l'on n'attend que l'arrivée à pied d'œuvre des palplanches métalliques pour achever cet ouvrage.

D'autre part, la construction du pont de 250 mètres, en quatre travées, sur le Lualaba, à Bukama, est très avancée. Les maçonneries des culées et des trois piles en rivière sont terminées, les deux premières travées métalliques reposent sur leurs appuis.

La section Bukama-Kamina (145 kilomètres) a été ouverte à l'exploita-

tion provisoire en juillet dernier et l'expérience a déjà démontré les grands avantages de la ligne, notamment au point de vue des facilités d'acheminement de la main-d'œuvre vers les lieux d'utilisation. Aussi, étant données, d'une part, l'importance vitale de la question de la main-d'œuvre pour le plein développement industriel de la province du Katanga et, d'autre part, la richesse en population et en vivres des régions desservies par la ligne du Bas-Congo au Katanga, particulièrement la province du Kasai, il n'est pas douteux que la mise en exploitation progressive de nouvelles sections de cette ligne et son prochain achèvement ne contribuent largement à une transformation complète des conditions économiques de ces deux grandes provinces.

C. — Ligne de Jonction Chemin de fer du Katanga-Benguella Railway.

Après une interruption de quelques années, causée par la guerre et ses conséquences, la construction de la section de la ligne de Benguella située en territoire portugais, a été reprise activement et il paraît certain que cette section sera terminée avant le délai de trois ans fixé par le Gouvernement portugais dans les récents arrangements avec la Compagnie du Chemin de fer de Benguella.

Dans ces conditions, la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, en exécution de la Convention du 31 mars 1908, s'est préoccupée du programme d'études et de construction de la section de la ligne située en territoire congolais.

Elle a négocié avec la Compagnie du Chemin de fer de Benguella un avenant à la Convention de 1908. Cet avenant présente de sérieux avantages pour la Colonie du Congo Belge, notamment en lui assurant, pour la construction de la section belge de cette ligne, les fournitures nécessaires de main-d'œuvre et de vivres à provenir de la Colonie portugaise de l'Angola et en permettant de réaliser une importante économie sur le coût de la construction.

Cet avenant est actuellement soumis à l'approbation du Ministre des Colonies.

Participations. — La Compagnie a pris une part importante à la constitution de la Société *Union Nationale pour les Transports Fluviaux (Unatra)*, qui a permis de réaliser l'unification des principaux services fluviaux. Elle a fondé, avec d'autres organismes, la Société *d'Élevage et de Cultures au Congo Belge* en vue de s'assurer, pour l'avenir, les approvisionnements en vivres nécessaires à sa main-d'œuvre.

Ces participations ont amené la Compagnie à porter son capital de 2 à 6 millions de francs.

Société Auxiliaire Industrielle et Financière de la Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains. — Cette société a pris un intérêt dans l'*Union Nationale des Transports Fluviaux (Unatra)*, la Société *pour la Manutention dans les Ports du Congo (Manucongo)* et a continué à gérer ses importantes participations dans la *Compagnie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains* et la *Compagnie Minière des Grands Lacs Africains*.

Quant à la *Compagnie des Chemins de fer du Congo aux Grands Lacs*, depuis qu'elle a repris à la Colonie l'exploitation de son réseau, elle a obtenu, en 1924, grâce à l'accroissement de son trafic et au relèvement des tarifs de transport, des résultats moins défavorables que ceux de 1923. D'autre part, elle poursuit les études définitives pour l'établissement d'une voie ferrée reliant Stanleyville à la frontière orientale de la Colonie en passant par Kilo.

Les résultats des premiers travaux de la Compagnie Minière sont des plus encourageants.

Le bilan de 1924 de la Société Auxiliaire accuse un bénéfice de 1,178,000 francs, dont une partie a été consacrée à des amortissements et le solde reporté à nouveau.

La Compagnie Minière des Grands Lacs Africains a été constituée en décembre 1923 pour effectuer les recherches minières dans

la concession accordée jadis à la *Compagnie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains*.

Les travaux exécutés jusqu'à présent ont révélé l'existence d'un certain nombre de placers aurifères, dans lesquels, à fin 1924, plus de 3,000 kilogrammes d'or avaient été reconnus. L'exploitation de ces gisements a commencé et a produit, en 1925, plus de 200 kilogrammes d'or.

Des gisements de corindons-saphirs ont également été découverts.

Le premier exercice social, clôturé le 31 décembre 1924, ne comprenant que la période d'organisation, il n'a pas été dressé de compte de profits et pertes à cette date.

Société Africaine de Construction. — Cette Société exécute, en collaboration avec d'autres organismes, les importants travaux de transformation de la ligne de Matadi à Léopoldville.

En vue de permettre l'achèvement de ces travaux dans les délais prévus, c'est-à-dire vers le milieu de 1929, la Société devra renforcer considérablement son matériel, qui comprend déjà 6 pelles à vapeur et 12 locomotives et à cet effet, elle vient de porter son capital de 7 à 14 millions de francs.

Union Minière du Haut-Katanga. — Les résultats obtenus en 1925 sont en progression sur ceux de l'exercice précédent, malgré les difficultés que cette Société a eu à surmonter pour réunir les effectifs de main-d'œuvre indigène nécessaires à ses exploitations et s'assurer le transport des combustibles indispensables à la marche de ses usines à pleine capacité.

1. *Cuivre.* — Les réserves minières sont en augmentation nonobstant la consommation de minerais destinée à la production.

Les travaux de prospection et de recherches entrepris dans divers gisements ont amené la découverte ou confirmé l'existence de nouveaux tonnages de minerais, notamment à la Mine de Kipushi, qui, à l'occasion

de la visite de S. A. R. le Prince Léopold, s'appellera désormais Mine « Prince Léopold ».

L'extraction minière de l'année s'élève à environ 2,000,000 de tonnes.

L'usine de concentration de la Panda a traité 1,200,000 tonnes de minerais, produisant 210,000 tonnes de concentrés.

Une usine d'essai de flottation, de capacité industrielle, traitant les rejets du concentrateur, a donné d'excellents résultats et il a été décidé d'étendre l'application de ce procédé.

La production du cuivre s'est élevée à 81,000 tonnes aux fours W. J., 7,380 tonnes au four à réverbère et 1,350 tonnes à l'usine électro-chimique; des essais de production de cuivre au four électrique ont fourni 290 tonnes.

La production totale s'élève ainsi à environ 90,000 tonnes, contre 85,570 tonnes en 1924.

II. Étain. — Il a été produit 850 tonnes de cassitérite expédiée pour traitement à l'usine de Hoboken.

III. Radium. — Le « Département Radium » a continué, avec succès, ses opérations pendant l'année 1925; il a été vendu 22 grammes de radium, soit environ 90 p. c. de la demande mondiale.

IV. Cobalt. — L'usine de fours électriques, installée à la Panda, a produit 750 tonnes d'alliage cuivre-cobalt.

L'usine de traitement de cet alliage, construite à Oolen, par les soins de la Société Générale Métallurgique de Hoboken, a été mise en marche, avec succès, et est actuellement en période d'exploitation normale.

Grâce à des accords commerciaux avantageux, on peut espérer écouter, dès le début de 1926, la majeure partie de la production dans des conditions très favorables.

Installations nouvelles. — a) En Afrique. — Les travaux de construction de l'usine de fours à réverbère (3 fours), d'une capacité annuelle de

30,000 à 40,000 tonnes, et de la première unité de l'usine électro-chimique, d'une capacité annuelle de 30,000 tonnes, sont en bonne voie; ces installations nouvelles, dont la réalisation graduelle demandera deux ou trois ans, permettront d'augmenter progressivement la production.

b) En Europe. — Les travaux de construction de la raffinerie électrolytique de cuivre, d'une capacité de production annuelle de 32.000 tonnes, construite à Oolen en participation avec la *Société Générale Métallurgique de Hoboken* se poursuivent normalement et on peut espérer que cette usine pourra être mise en marche en 1927.

Main-d'œuvre indigène. — Les difficultés de recrutement du personnel indigène n'ont fait que s'accroître pendant l'exercice 1925. Malgré tous les efforts faits par la Société pour stabiliser sa main-d'œuvre indigène et les sacrifices considérables consentis pour améliorer la situation matérielle des travailleurs, il est à craindre que les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre, tant en Rhodésie qu'au Congo belge, n'aillent en s'accentuant; il en résultera nécessairement, outre la difficulté d'assurer la marche normale des exploitations, un ralentissement dans l'exécution des travaux de construction des installations nouvelles.

Augmentation de capital. — La Société a émis dans le courant de l'année une nouvelle tranche de 50 millions de francs nominal d'actions privilégiées. Elle a également augmenté de 4.000 titres le nombre de ses actions de capital en vue de pouvoir remettre au Comité Spécial du Katanga, 4.000 actions de dividende lui revenant en vertu des accords intervenus pour l'exploitation des mines de radium.

Le capital social à fin 1925, a ainsi été porté à fr. 126,400,000. Les émissions en 1925 se sont faites, comme les précédentes, avec une prime importante.

D'autre part, en vue du remboursement de 20 millions de francs d'obligations arrivées à échéance au début de 1925, il a été émis un montant équivalent d'obligations nominatives, avec droit

de vote, rapportant 4 1/2 p. c. net d'impôts, qui ont été prises ferme par les groupes fondateurs de la Société.

Participations financières. — Pendant l'année 1925, l'Union Minière a pris une participation de 5,000,000 de francs dans la Société *Union Nationale des Transports Fluviaux* (Unatra).

En décembre, l'Union Minière a constitué, avec le concours de la Société *d'Électricité et de Traction*, une filiale pour le captage des chutes de la Lufira; elle a réservé à ses actionnaires la souscription de la moitié du capital disponible, après rémunération de ses apports. Cette filiale, dénommée *Société Générale des Forces Hydro-Électriques du Katanga*, a été créée au capital de 75,000,000 de francs.

Résultats. — Pour l'exercice 1924 il a été réparti, en juillet 1925, un solde bénéficiaire de 78,000,000 de francs (soit 30 francs net par action privilégiée et 150 francs brut par action de capital et de dividende).

Dans cette répartition, la Colonie intervient en tant que propriétaire des deux tiers de l'actif du Comité Spécial du Katanga (principal actionnaire de l'Union Minière) pour une somme de plus de 20 millions de francs.

Durant l'exercice 1925, les cours du cuivre se sont maintenus à des taux voisins de ceux de 1924 qui doivent être considérés comme très bas; malgré ce facteur défavorable, on escompte des résultats très satisfaisants.

Charbonnages de la Luena. — La production des Charbonnages a été affectée par des incendies souterrains qui ont interrompu momentanément l'exploitation de certains chantiers; l'extraction a été, en 1925, de 53,000 tonnes environ.

La mise en exploitation d'un siège central où l'extraction se fera par puits, ainsi que l'ouverture de nouvelles carrières, permettent d'envisager pour l'exercice 1926 un sensible développement de la production, pour autant que la main-d'œuvre ne fasse pas défaut.

Les nouvelles installations de triage et la centrale électrique ont été mises en service.

Les travaux de prospection entrepris en dehors du bassin actuellement en exploitation ont abouti à la découverte, en divers points, de charbon situé à faible profondeur, dans une zone s'étendant sur près de 30 kilomètres.

En vue de réaliser le programme d'exploitation qu'elle s'est tracé, la Société a décidé de doubler son capital en le portant à 20 millions de francs.

Exploitations diamantifères. — La production des différentes entreprises diamantifères du bassin du Kasai (y compris la Compagnie des Diamants de l'Angola), qui, en 1924, avait dépassé 600,000 carats, a atteint en 1925, près de 1,000,000 de carats. Toutefois, la valeur des pierres extraites en 1925 n'est pas sensiblement supérieure à celle de la production de l'année précédente, en raison de la part plus importante des diamants industriels intervenant dans l'extraction.

Toutes les Sociétés ont pu écouler, sans difficultés, leur production à des prix avantageux et obtenir ainsi des résultats bénéficiaires très intéressants.

Pendant une partie de l'année 1925, le marché du diamant a été incertain du fait du non-renouvellement des accords du Syndicat de Londres, qui groupait les plus importants producteurs de l'Afrique du Sud. Cependant, dans le courant du dernier trimestre, de nouveaux arrangements, couvrant une période de cinq années prenant cours le 1^{er} janvier 1926, sont intervenus entre producteurs sud-africains. Dans ces conditions, si la demande de pierres précieuses qui, actuellement, vient presque exclusivement des Etats-Unis, se maintient, l'industrie diamantaire peut envisager l'avenir avec confiance.

La taille du diamant en Belgique a été très active pendant toute l'année 1925 ; le nombre d'ouvriers au travail s'est maintenu entre 13,000 et 15,000.

La Société Internationale Forestière et Minière du Congo
(Forminière) a produit, en 1925, 225,000 carats de diamants contre 205,470 en 1924.

Cette Société continue à faire de sérieux efforts pour améliorer le bien-être de son personnel, tant indigène qu'européen.

Les effectifs en médecins et infirmiers ont été augmentés et pendant toute l'année 1925, une mission spéciale a parcouru la concession en vue de combattre la maladie du sommeil. Des mesures identiques ont été prises à cet égard par les autres Sociétés diamantifères.

La Forminière a renforcé ses moyens de transports : sur le Kasai, un cargo de 300 tonnes est venu s'ajouter au bateau rapide pour passagers « Mai-Munene » ; d'autre part, le chemin de fer à voie étroite Charlesville-Makumbi est sur le point d'être achevé ; enfin, un nombre important de véhicules automobiles circulent sur les routes créées par la Compagnie.

Au point de vue agricole, la Société s'est montré très active, tant au Kasai que dans ses concessions forestières.

En 1925, la Forminière a réparti, à ses actionnaires, un bénéfice total d'environ dix-sept millions de francs, identique à celui distribué l'année précédente ; la moitié de cette somme, soit 8,480,000 francs, a été remise à la Colonie, à titre de redevance.

Sa filiale, la *Société Forestière et Commerciale du Congo Belge*, a produit, en 1925, dans ses plantations du Lac Léopold II et de l'Équateur, environ 85,000 kilogrammes de caoutchouc d'hévéa ; les cultures de cacaoyers du Mayumbe ont donné 140,000 kilogrammes.

La *Société de Colonisation Agricole au Mayumbe*, l'*Ursélia* et la *Société Forestière et Commerciale du Congo Belge* qui, toutes trois, possèdent des exploitations agricoles importantes au Mayumbe, ont décidé de concentrer leurs efforts.

A cet effet, la *Société de Colonisation Agricole au Mayumbe* a porté son capital de 4,000,000 à 20,000,000 de francs ; une partie des titres nouveaux a été remise aux deux Sociétés (*Ursélia* et *Société Forestière et Commerciale du Congo Belge*) en rémunération de leurs apports. La

Forminière a reçu de ce chef, tant pour elle-même que pour sa filiale, pour 6,500,000 francs d'actions de la *Société de Colonisation Agricole*.

La Société Générale a participé, à concurrence de 3,500,000 francs, à cette augmentation de capital.

La *Société Minière de la Tèle*, une autre filiale de la Forminière, a continué les travaux de recherches et d'exploitation pour compte de tiers. Elle a repris l'exploitation de ses gisements d'or de Kanwa, Babeyru et de Boro.

Les opérations de la **Société Minière du Bécéka** ont été sensiblement développées.

Dans le secteur Lulua, du fait des difficultés de recrutement de la main-d'œuvre, la production n'a pu être augmentée; par contre, dans le secteur Lubilash, où l'on extrait surtout des diamants industriels, la progression de la production est importante. C'est ainsi qu'en 1925, la Société Minière du Bécéka a produit 580.000 carats contre 284.166 en 1924.

La Société Minière du Bécéka a poursuivi la construction de nombreuses routes carrossables en vue de réduire le portage. Pour faciliter l'alimentation de ses travailleurs, elle a établi des cultures vivrières importantes et des fermes.

Avec le concours de la *Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga*, la Société Minière du Bécéka et la Forminière ont créé la *Société d'Élevage et de Culture au Congo Belge*, au capital de 12,000,000 de francs. Cette Société, dont le cheptel comprend actuellement environ 7,500 têtes, permettra le ravitaillement des agents blancs et des travailleurs indigènes de la région diamantifère.

Le solde bénéficiaire pour l'exercice 1924, après déduction de 4,000,000 de francs revenant à la Colonie, a donné lieu à la distribution d'un dividende net de fr. 112,50 aux actions de capital et 90 francs aux actions de dividende.

La production de la **Société Minière du Kasai** a atteint 55,000 carats en 1925 contre 44,817 en 1924.

La Société exploite quatre gisements dont l'équipement mécanique est poursuivi aussi rapidement que les difficultés de transport le permettent.

Tout comme les autres Sociétés diamantifères, la Société Minière du Kasai a poursuivi son organisation générale en construisant des routes, des fermes, en développant ses cultures vivrières et en créant un service médical tant pour ses travailleurs que pour les indigènes de la région.

Le bilan de cette Société, clôturé au 31 décembre 1924, accuse, après paiement de 1,000,000 de francs, à titre de redevance au Gouvernement de la Colonie, un solde bénéficiaire de fr. 1,623,336.39, qui a permis de répartir 100 francs nets par action de capital.

La **Société Minière du Luebo** a poursuivi ses travaux de recherches et de développement, tout en produisant 25,000 carats en 1925, contre 18,740 en 1924.

De création relativement récente, cette Société a dû consacrer une bonne partie de son activité à des travaux généraux, visant surtout le ravitaillement de son personnel indigène.

La Société Minière du Luebo a réparti à ses actionnaires une somme de 200,000 francs, soit 20 francs par action de capital; un montant égal a été réparti aux actions de dividende remises à la Colonie à titre de redevance minière.

La **Compagnie des Diamants de l'Angola** (Colonie Portugaise), a, du fait de la pénurie de main-d'œuvre, vu entraver fortement ses travaux de prospection et de développement; elle s'est bornée à maintenir sa production au niveau de celle de l'année précédente. En 1925, elle a extrait 125,000 carats, contre 118,000 en 1924.

Cette Compagnie a distribué, pour chacun des exercices 1923 et 1924, un dividende de 1 shilling par action de Lstg. 1.—.

Compagnie Belge maritime du Congo. — L'augmentation toujours croissante du trafic des marchandises entre la Belgique et le Congo permet d'espérer pour 1925 des résultats satisfaisants.

La Société procède à l'examen des moyens financiers nécessaires à l'acquisition d'un nouveau paquebot.

Compagnie Africaine de Navigation. — La Société a acquis, au cours de l'année 1925, deux nouveaux cargos, construits en 1920, chacun d'une portée en lourd de 5,000 tonnes.

La flotte se compose actuellement de cinq unités, d'un tonnage total de 27,000 tonnes. Toutes ces unités ont été utilisées, en 1925, sans interruption, pour le service Anvers-Congo.

Cette activité ne manquera pas de retentir favorablement sur les résultats de l'exercice qui vient de se clôturer.

Banque du Congo Belge. — Les progrès du développement des affaires sont marquants : le bénéfice de l'exercice 1924-25, s'est élevé à fr. 5,097,796.72, en augmentation de fr. 1,251,803.81 sur celui de l'année dernière.

Le dividende a été fixé à 12 p. c. nets d'impôts. Une somme de fr. 1,104.078.88 a été portée au fonds de réserve.

Le capital de 20 millions a été entièrement libéré et les titres ont été introduits au marché.

Banque Commerciale du Congo. — La Banque a porté son capital de 5,000,000 à 8,000,000 de francs. Elle a pris un intérêt dans la *Banque Commerciale Africaine*, société française qui exerce son activité dans les colonies françaises de la côte occidentale d'Afrique et notamment au Congo Français.

Les affaires continuent à se développer sensiblement.

Le bénéfice est de fr. 501,126.07 contre fr. 323,682.90 l'année dernière.

Le dividende distribué pour l'exercice 1924-1925 a été de 15 p. c. net d'impôts ; le surplus a été consacré à l'augmentation des réserves.

Compagnie Cotonnière Congolaise. — La production de cette Société est en progression notable : 7,000 tonnes de coton brut en 1925 (soit 2,300 tonnes de coton égrené) contre 4,000 en 1924.

La Société possède actuellement 56 cercles cotonniers avec 21 usines d'égrenage en activité, 22 en cours de montage et 13 en cours d'expédition.

L'évacuation des produits a été entravée considérablement du fait de la pénurie des moyens de transport et la Société a dû acheminer une partie de sa production par le Nil et Dar-es-Salam.

La Compagnie a pris des participations dans la *Société Agricole et Industrielle d'Orient*, le *Syndicat Cotonnier d'Ethiopie*, la *Société Cotonnière du Nepoko*, l'*Union Nationale des Transports Fluviaux (Unatra)* et la *Société des Chemins de fer Vicinaux du Congo*.

Les résultats bénéficiaires de l'année 1924 ont dépassé largement ceux de l'exercice 1923; il a été réparti un dividende de 25 p. c., soit net 115 francs, contre 16 p. c. pour 1923. Les perspectives pour l'exercice 1925 sont des plus favorables.

L'Intertropical-Comfina a poursuivi, en 1925, le programme qu'elle s'était tracé en vue de l'extension de ses affaires.

C'est ainsi qu'elle a créé de nouveaux centres d'exploitation, non seulement au Congo Belge, mais aussi dans l'Afrique Équatoriale Française et au Soudan.

De plus, aux opérations de négoce qui, jusqu'à présent, formaient son principal objectif, la Société a joint de nouvelles branches d'activité. Elle est entrée, notamment, dans la voie de l'exploitation industrielle des oléagineux et autres produits végétaux. Enfin, elle a pris une part prépondérante dans des recherches minières entreprises à son initiative au Congo Belge et dans l'Oubangui-Chari Français.

Pour réaliser ce programme, elle a porté son capital de 45,000,000 de francs à 75,000,000 de francs, par la création de 200,000 parts nouvelles qui furent souscrites en totalité par ses actionnaires. Pour l'exercice 1924, la Société a distribué à ses parts sociales un dividende de fr. 17.50 contre fr. 16.50 précédemment.

Compagnie Sucrière Congolaise. — Cette Société, constituée au capital de 30 millions de francs et dans laquelle nous avons pris une participation de 10 p. c., a pour objet d'introduire dans le Bas-Congo l'industrie de la canne à sucre. Des champs de cannes sont déjà en culture et les premières indications sont des plus encourageantes.

Le Conseil général a été particulièrement éprouvé au cours de cet exercice. M. Capouillet qui remplissait les fonctions de Commissaire depuis près de trente-cinq ans est décédé subitement le 1^{er} mars dernier. En septembre, M. le Comte de Baillet-Latour nous était enlevé : il faisait partie du Collège des Commissaires depuis novembre 1892.

Nous nous plaisons à rendre ici un hommage ému à leur mémoire : dans l'accomplissement de leur mission, ils n'ont cessé d'apporter le dévouement le plus absolu et nous regrettions d'autant plus leur perte qu'ils étaient, l'un et l'autre, pour la Société Générale, non seulement des collaborateurs dévoués, mais aussi des amis précieux et sûrs.

L'assemblée générale du 24 novembre 1925 a réélu M. J. Jadot, Gouverneur, et M. le Baron Carton de Wiart, Directeur; elle a renouvelé le mandat de MM. E. Solvay et G. H. Adan, Commissaires sortants, et désigné M. Léon Eliat et M. le Baron Adrien de Montpellier en remplacement et pourachever les mandats de M. le Comte de Baillet-Latour et de M. Capouillet.

Nous ne terminerons pas notre rapport sans adresser notre témoignage de vive satisfaction à tous nos fonctionnaires et agents qui font preuve d'un zèle et d'un dévouement inlassables dans l'accomplissement de leur tâche.

Bruxelles, le 15 janvier 1926.

*Le Gouverneur,
J. JADOT.*

*Le Secrétaire,
C. LEPÈCHE.*

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES.

MESSIEURS,

Nous avons eu la douleur de perdre cette année deux de nos collègues, MM. Pierre Capouillet et le Comte de Baillet-Latour.

Nous nous associons aux regrets exprimés dans le rapport de la Direction et rendons hommage à la mémoire des disparus qui, M. Pierre Capouillet pendant trente-quatre ans, M le Comte de Baillet-Latour pendant trente-deux ans, ont mis leur dévouement et leur intelligence au service de la Société Générale.

Leur souvenir vivra parmi nous.

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié, conformément aux statuts, le Bilan et le Compte de Profits et Pertes de la Société Générale pour l'exercice 1925.

Nous avons procédé, par multiples sondages, à la vérification des valeurs appartenant soit à la Société Générale soit à des tiers, des comptes courants et des effets en portefeuille.

Nous avons procédé à l'examen minutieux des annexes du Bilan et du Compte de Profits et Pertes, ainsi que des pièces comptables.

Ces pièces nous ont été communiquées dans les délais légaux.

Après examen de ces documents, nous avons reconnu exacts les différents postes et avons constaté leur concordance avec les indications des livres sociaux.

Au cours des réunions mensuelles, la Direction nous a mis régulièrement au courant des affaires de la Société.

La crise industrielle qui atteint principalement les charbonnages et la métallurgie, le renchérissement du loyer de l'argent, les nouvelles et importantes charges d'impôts sont autant de facteurs défavorables au développement normal des affaires; il faut espérer, cependant, que les industries sauront vaincre les difficultés du moment et s'adapter progressivement aux circonstances économiques nouvelles.

Nous nous plaisons à rendre hommage à l'esprit d'initiative de la Direction, notamment en ce qui concerne les affaires coloniales qui constituent, à l'heure actuelle, un des éléments les plus appréciables de l'actif de notre patrimoine national.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont soumis et de vous rallier à la proposition de distribution à chacune des parts de réserve, pour l'exercice 1925, d'un dividende brut de 275 francs, soit fr. 214.50 nets, après déduction de l'impôt de 22 p. c.

LES COMMISSAIRES :

Le Président : B^{on} A. d'HUART.

L. HAMOIR.

Bⁿ C. GOFFINET.

C^{te} T'KINT DE RODDENBEKE.

C^{te} J. DE MERODE.

ED. SOLVAY.

LÉON ELIAT.

Bⁿ ADRIEN DE MONTPELLIER.

Le Rapporteur :

G. H. ADAN.

BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1925.

BILAN ARRÊTÉ AU

ACTIF

Immobilisé.

| | | |
|---------------------------------|-----|--------------|
| Immeubles et Mobilier | Fr. | 20,000,000 » |
|---------------------------------|-----|--------------|

Réalisable.

| | | |
|--|-----|------------------|
| Encaisse du Trésor, compte courant à la Banque Nationale et compte chèques-postaux | fr. | 204,829,560.55 |
| Portefeuille Effets à recevoir | » | 233,500,905.09 |
| Bons du Trésor Belge et de la Colonie | » | 268,731,000 » |
| Comptes courants Banquiers | » | 119,158,256.90 |
| » Débiteurs. | » | 797,325,764.75 |
| Fonds publics et obligations | » | 65,957,050 » |
| Actions de diverses Sociétés | » | 427,834,075 » |
| Participations financières | » | 15,497,904.40 |
| | | 2,132,834,516.69 |

Comptes d'ordre.

| | | |
|--|-----|---------------------|
| Comptes divers | fr. | 1,727,582,501.59 |
| Dépôts de titres | » | 4,227,058,085 » |
| Divers pour cautionnements, garanties et titres prêtés | fr. | 417,809,552.20 |
| Dépôts de cautionnements statutaires | | <u>Pour mémoire</u> |
| | | 6,372,450,138.79 |
| | Fr. | 8,525,284,655.48 |

Arrêté en séance du Conseil de la Direction du 15 janvier 1926.

| | | |
|--|--|--------------------------------------|
| <i>Le Vice-Gouverneur,</i> E. FRANCQUI. | <i>Les Directeurs,</i> B ^{on} CARTON DE WIART, | <i>Le Gouverneur,</i> JEAN JADOT. |
| AUG. CALLENS, A. GALOPIN, J. BAGAGE, F. VAN BRÉE, W. DE MUNCK, G. BLAISE. | | |
| <i>Le Secrétaire,</i> C. LEPÈCHE. | | |

31 DÉCEMBRE 1925

PASSIF

Non exigible.

| | | | | |
|--------|-----------------------------|-----|----------------|----------------|
| Fonds | { 100,000 Titres de Capital | Fr. | 100,000,000 | " |
| Social | { 100,000 Parts de Réserve | " | 250,628,393.01 | |
| | | | | 350,628,393.01 |

Exigible à terme.

| | | | |
|--|---------|------------|-------------|
| Obligations Société Générale | ... fr. | 91,782,000 | " |
| Obligations 3 p. c. Manufactures | | | |
| de Glaces, etc. | ... fr. | 664,500 | " |
| Obligations 3 p. c. S ^{te} des ch. de fer | | | |
| du Nord de la Belgique | ... fr. | 14,393,000 | " |
| | | | 106,839,500 |

Exigible à vue et à court terme.

| | | | |
|--------------------------------|---------|------------------|------------------|
| Comptes courants à vue | ... fr. | 1,090,976,487.28 | |
| Caisse d'épargne | " | 52,135,765.27 | |
| Comptes courants à court terme | " | 518,842,000 | " |
| | | | 1,661,954 252 55 |

Comptes d'ordre.

| | | | |
|---|---------|------------------|------------------|
| Comptes divers | ... fr. | 1,727,582,501,59 | |
| Déposants de titres | " | 4,227,058,085 | " |
| Cautionnements, garanties et | | | |
| titres prêtés | ... fr. | 417,809,552,20 | |
| Déposants de cautionnements statutaires | | Pour mémoire | |
| | | | 6,372,450,138.79 |
| Bénéfice | ... fr. | 38,412,371.13 | |

A déduire :

| | | | |
|--|---|-----------|------------------|
| Intérêts 5 p. c. sur Titres de Capital | " | 5,000,000 | " |
| | | | 33,412,371.13 |
| | | Fr. | |
| | | | 8,525,284,655.48 |

Vu et vérifié par les Commissaires, réunis en Comité.

Baron ALF. d'HUART, *Président*, Baron C. GOFFINET, L. HAMOIR,
Comte t'KINT DE ROODENBEKE, Comte JEAN DE MERODE, ED. SOLVAY,
LÉON ELIAT, Baron ADRIEN DE MONTPELLIER,
G. H. ADAN, *Rapporteur*.

COMpte
DE
PROFITS ET PERTES

—
BILAN DE 1925

COMPTE DE PROFIT

DEBIT.

ET PERTES DE 1925.

CRÉDIT.

| | | |
|--|-----|---------------|
| Intérêts, dividendes d'actions, changes, commissions et divers | fr. | 64,880,146 40 |
|--|-----|---------------|

Total. . . . fr. 64,880,146 40

ANNEXES

I. — *Etat comparatif des bila*

| DÉSIGNATION. | 1916. | 1917. | 1918. |
|---|-------------------------|-------------------------|----------------------|
| PASSIF. | | | |
| NON EXIGIBLE : | | | |
| Fonds social } Titres de Capital | 32,804,232 80 | 32,804,232 80 | 32,804,232 |
| Parts de Réserve | 69,039,262 14 | 69,600,220 72 | 70,161,179 |
| | 101,843,494 94 | 102,404,453 52 | 102,965,412 |
| EXIGIBLE A TERME : | | | |
| Obligations | 72,769,500 » | 94,127,500 » | 103,041,500 |
| EXIGIBLE A VUE ET A COURT TERME : | | | |
| Comptes courants à vue et à court terme | 663,945,440 68 | 780,096,376 86 | 784,393,520 |
| Fonds de prévision temporaire. | 3,000,000 » | » | » |
| | 666,945,440 68 | 780,096,376 86 | 784,393,520 |
| COMPTES D'ORDRE : | | | |
| Comptes Divers | » | » | 196,629,826 |
| Déposants de titres | 1,804,309,211 » | 1,870,911,971 » | 1,969,180,214 |
| Déposants de cautionnements statutaires | Pour mémoire. | Pour mémoire. | Pour mémoire |
| Passif du Département d'émission | 1,558,403,729 49 | 1,854,187,122 75 | » |
| | 3,362,712,940 49 | 3,725,099,093 75 | 2,165,810,040 |
| BÉNÉFICE | 5,379,623 89 | 5,379,623 89 | 5,379,623 |
| A déduire : Intérêts 5 p. c. payés aux titres de capital. | 1,639,900 » | 1,639,900 » | 1,639,900 |
| | 3,739,723 89 | 3,739,723 89 | 3,739,723 |
| TOTAUX. fr. | 4,208,011,100 » | 4,705,467,148 02 | 3,159,950,197 |
| ACTIF. | | | |
| IMMOBILISÉ : | | | |
| Immeubles et Mobilier | 2,000,000 » | 2,000,000 » | 2,000,000 |
| RÉALISABLE : | | | |
| Caisse | 126,446,821 24 | 116,324,004 68 | 151,888,298 |
| Portefeuille | 50,986,245 72 | 79,098,925 41 | 87,185,670 |
| Fonds publics | 122,191,228 33 | 109,340,688 46 | 141,330,000 |
| Actions de diverses Sociétés | 187,653,183 50 | 195,418,783 50 | 194,790,558 |
| Participations financières | 27,779,573 31 | 25,237,148 68 | 24,846,865 |
| Comptes courants | 328,241,107 41 | 452,948,503 54 | 392,098,763 |
| | » | » | » |
| Dépôt à la S ^{te} C ^{re} d'Avances aux Combattants. | 843,298,159 51 | 978,368,054 27 | 992,140,156 |
| COMPTES D'ORDRE : | | | |
| Comptes Divers. | » | » | 196,629,826 |
| Dépôts de titres. | 1,804,309,211 » | 1,870,911,971 » | 1,969,180,214 |
| Dépôts de cautionnements statutaires. | Pour mémoire. | Pour mémoire. | Pour mémoire |
| Actif du Département d'émission | 1,558,403,729 49 | 1,854,187,122 75 | » |
| | 3,362,712,940 49 | 3,725,099,093 75 | 2,165,810,040 |
| TOTAUX. fr. | 4,208,011,100 » | 4,705,467,148 02 | 3,159,950,197 |

des dix dernières années.

| 1919. | 1920. | 1921. | 1922. | 1923. | 1924. | 1925. |
|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| 62,000,000 » | 62,000,000 » | 62,000,000 » | 100,000,000 » | 100,000,000 » | 100,000,000 » | 100,000,000 » |
| 141,444,275 76 | 142,569,183 » | 145,099,540 45 | 238,384,143 70 | 241,082,826 95 | 243,616,537 35 | 250,628,393 01 |
| 203,444,275 76 | 204,569,183 » | 207,099,540 45 | 338,384,143 70 | 341,082,826 95 | 345,616,537 35 | 350,628,393 01 |
| 96,404,500 » | 93,510,000 » | 116,349,000 » | 115,280,500 » | 112,491,500 » | 107,043,000 » | 106,839,500 » |
| 1,291,032,994 37 | 1,126,751,100 26 | 1,171,936,008 10 | 1,173,901,956 58 | 1,327,656,898 99 | 1,262,999,107 54 | 1,661,954,252 55 |
| » | » | » | » | » | » | » |
| 1,291,032,994 37 | 1,126,751,100 26 | 1,171,936,008 10 | 1,173,901,956 58 | 1,327,656,898 99 | 1,262,999,107 54 | 1,661,954,252 55 |
| 203,499,908 51 | 645,652,940 41 | 732,819,927 40 | 1,471,516,539 32 | 1,637,020,044 05 | 2,119,529,840 83 | 2,145,392,053 79 |
| 1,990,352,823 » | 2,364,075,567 » | 2,297,649,888 » | 2,745,272,777 » | 3,725,645,959 » | 3,972,453,860 » | 4,227,058,085 » |
| Pour mémoire. |
| » | » | » | » | » | » | » |
| 2,193,552,731 51 | 3,009,728,507 41 | 3,030,469,815 40 | 3,916,789,316 32 | 5,362,666,003 05 | 6,091,983,700 83 | 6,372,450,138 79 |
| 9,094,331 60 | 19,969,049 78 | 21,091,221 72 | 21,091,221 72 | 35,224,736 04 | 38,412,371 43 | 38,412,371 43 |
| 1,594,950 » | 3,100,000 » | 3,100,000 » | 3,100,000 » | 5,000,000 » | 5,000,000 » | 5,000,000 » |
| 7,499,381 60 | 16,869,049 78 | 17,991,221 72 | 17,991,221 72 | 30,224,736,04 | 33,412,371 43 | 33,412,371 43 |
| 3,793,633,883 24 | 4,451,427,840 45 | 4,543,845,585 67 | 5,562,347,138 32 | 7,174,121,965,03 | 7,841,054,716 85 | 8,525,284,655 48 |
| 2,000,000 » | 6,000,000 » | 10,000,000 » | 20,000,000 » | 20,000,000 » | 20,000,000 » | 20,000,000 » |
| 371,529,692 40 | 214,436,745 57 | 417,309,413 05 | 134,374,826 48 | 123,245,623 50 | 129,019,956 69 | 204,829,560 55 |
| 118,541,319 62 | 209,201,527 37 | 328,533,636 73 | 350,393,379 61 | 273,609,849 62 | 235,563,191 77 | 233,500,905 09 |
| 471,861,855 » | 303,753,955 » | 232,942,493 » | 432,564,125 » | 427,147,015 » | 282,355,800 » | 334,688,050 » |
| 226,951,525 » | 286,697,275 » | 293,318,350 » | 323,421,055 » | 357,314,075 » | 383,758,025 » | 427,834,075 » |
| 25,474,650 24 | 18,569,543 70 | 12,983,117 70 | 16,966,148 30 | 23,465,999 15 | 30,320,163 98 | 45,497,904 40 |
| 381,722,129 47 | 403,040,286 40 | 516,208,757 79 | 336,661,287 91 | 576,530,399 71 | 663,010,878 58 | 916,484,021 65 |
| » | » | 2,080,000 » | 11,177,000 » | 10,143,000 » | 5,043,000 » | » |
| 1,396,081,151 73 | 1,435,699,333 04 | 1,503,375,770 27 | 1,625,557,822 » | 1,791,453,961 98 | 1,729,071,016 02 | 2,132,834,516 69 |
| 203,499,908 51 | 645,652,940 41 | 732,819,927 40 | 1,471,516,539 32 | 1,637,020,044 05 | 2,119,529,840 83 | 2,145,392,053 79 |
| 1,990,352,823 » | 2,364,075,567 » | 2,297,649,888 » | 2,745,272,777 » | 3,725,645,959 » | 3,972,453,860 » | 4,227,058,085 » |
| Pour mémoire. |
| » | » | » | » | » | » | » |
| 2,193,552,731 51 | 3,009,728,507,41 | 3,030,469,815 40 | 3,916,789,316 32 | 5,362,666,003 05 | 6,091,983,700 83 | 6,372,450,138 79 |
| 3,793,633,883,24 | 4,451,427,840 45 | 4,543,845,585 67 | 5,562,347,138 32 | 7,174,121,965 03 | 7,841,054,716 85 | 8,525,284,655 48 |

III. — *État comparatif des comptes de*

| DÉSIGNATION. | 1916. | 1917. | 1918. |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|
| CRÉDIT. | | | |
| Intérêts, dividendes d'actions, changes, commissions et divers | 9,393,880 97 | 14,559,791 58 | 13,777,964 83 |
| Prélèvement sur le Fonds de prévision temporaire . . . | 4,500,000 " | 3,000,000 " | " |
| TOTAUX . . . fr. | 10,893,880 97 | 14,559,791 58 | 13,777,964 83 |
| DÉBIT. | | | |
| Frais d'administration et impôts | 2,494,585 23 | 2,917,490 06 | 3,801,221 45 |
| Intérêts sur obligations Société Générale | 1,685,273 53 | 2,361,800 43 | 3,028,502 22 |
| Id. id. 3 p. c. Manufactures de Glaces . | 30,015 " | 29,490 " | 28,725 " |
| Id. id. 3 p. c. Chemins de fer du Nord de la Belgique | 540,453 75 | 531,682 50 | 521,475 " |
| Réescompte du Portefeuille Effets à recevoir | 393,929 57 | 701,704 70 | 701,917 27 |
| Amortissement sur participations financières | " | 2,300,000 " | " |
| Subventions : | | | |
| Subsides au Comité National de Secours et d'Alimentation, à la Croix Rouge de Belgique et aux Œuvres d'entr'aide pendant la guerre. | 370,000 " | 338,000 " | 316,500 " |
| Souscription à l'Œuvre « Asiles des Soldats Invalides Belges » | " | " | " |
| Id. id. « Pro Polonia » | " | " | " |
| Id. id. « Secours aux populations civiles de la Russie » | " | " | " |
| Subvention aux Ecoles techniques des Universités libres de Bruxelles et de Louvain | " | " | " |
| Participation du Personnel aux bénéfices | " | " | " |
| Bénéfice. . . . | 5,379,623 89 | 5,379,623 89 | 5,379,623 89 |
| TOTAUX. . . fr. | 10,893,880 97 | 14,559,791 58 | 13,777,964 83 |

Profits et Pertes des dix dernières années.

| 1919. | 1920. | 1921. | 1922. | 1923. | 1924. | 1925. |
|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| 19,834,545 42 | 37,816,585 25 | 40,342,319 39 | 40,832,780 60 | 58,186,401 43 | 64,379,084 37 | 64,880,146 40 |
| » | » | » | » | » | » | » |
| 19,834,545 42 | 37,816,585 25 | 40,342,319 39 | 40,832,780 60 | 58,186,401 43 | 64,379,084 37 | 64,880,146 40 |
| 6,487,997 79 | 11,668,950 76 | 12,425,422 04 | 12,612,772 70 | 13,832,004 53 | 19,967,363,77 | 19,381,647 87 |
| 3,426,789 53 | 3,078,077 20 | 3,885,070 80 | 4,426,273 23 | 4,331,783 31 | 4,250,246 47 | 4,359,136 64 |
| 27,735 » | 24,127 50 | 23,325 » | 22,695 » | 22,095 » | 21,390 » | 20,610 » |
| 512,512 50 | 502,323 75 | 488,013 75 | 468,603 75 | 458,501 25 | 447,382 50 | 437,006 25 |
| 585,179 » | 1,082,833 05 | 1,877,766 08 | 1,659,714 20 | 1,435,531 30 | 370,330 50 | 1,359,374 51 |
| » | » | » | » | » | » | » |
| » | » | » | » | » | » | » |
| » | 35,000 » | » | » | » | » | » |
| » | 10,000 » | » | » | » | » | » |
| » | 20,000 » | » | » | » | » | » |
| » | 1,000,000 » | » | » | » | » | » |
| » | 426,223 21 | 551,500 » | 551,500 » | 881,750 » | 910,000 » | 910,000 » |
| 9,094,331 60 | 19,969,049 78 | 21,091,221 72 | 21,091,221 72 | 35,224,736 04 | 38,412,371 13 | 38,412,371 13 |
| 19,834,545 42 | 37,816,585 25 | 40,342,319 39 | 40,832,780 60 | 58,186,401 43 | 64,379,084 37 | 64,880,146 40 |

III

État du Portefeuille des Fonds publics et des Obligations.

| | |
|---|-------------------|
| Bons du Trésor Belge, à six mois | } 268,731,000 » |
| Bons du Trésor Congolais, à diverses échéances | |
| Bons du Trésor Belge, 5 p. c. au 1 ^{er} Décembre 1926 . . . | |
| Bons du Trésor Belge, 5 p. c. au 1 ^{er} Octobre 1932 . . . | |
| Emprunt Belge, 3 p. c., 1 ^{re} et 2 ^{re} séries | |
| Emprunt Belge, 6 p. c., de Consolidation. | 65,957,050 » |
| Obligations 4 1/2 p. c. Union Minière du Haut-Katanga. | |
| Bons du Trésor Chinois, 8 p. c. (Chemin de fer Lung-Tsing-U-Haï). | |
| Emprunt Autrichien 6 p. c. garanti 1923-1943 | |
| | Fr. 334,688.050 » |

IV

Etat du Portefeuille des Actions de diverses Sociétés.

| Chemins de fer. — Tramways. | | | |
|------------------------------------|--|---------------|--------------|
| Fr. : 36,320,425 » | | | |
| 28,763 | actions de 250 fr. de la Compagnie Belge de Chemins de fer et d'Entreprises (actions de capital) | à fr. 375 » | 10,786,125 » |
| 1,107 | parts soc. (de 1,16,900 ^e) de la Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de fer à fr. 200 » | | 221,400 » |
| 1,700 | actions de 1,000 fr. de la Société Belge de Chemins de fer en Chine, à fr. 1000 » | | 1,700,000 » |
| 9,679 | » P ^{as} 500 de la Compagnie du Chemin de fer Central Aragon (actions privilégiées) | à fr. 500 » | 4,839,500 » |
| 9,825 | » P ^{as} 500 de la Compagnie du Chemin de fer Central Aragon (actions ordinaires). à fr. 500 » | | 4,912,500 » |
| 321 | » de la Compagnie du Chemin de fer Central Aragon (actions de jouissance) | Pour mémoire | » |
| 3,000 | » P ^{as} 500 de la Compagnie du Chemin de fer de Madrid à Aragon (actions privilégiées lib. de 425 pesetas) à fr. 425 » | | 1,275,000 » |
| 6,000 | » P ^{as} 500 de la Compagnie du Chemin de fer de Madrid à Aragon (actions ordinaires) | Pour mémoire. | » |
| 12,220 | » 500 fr. de la Compagnie Générale de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres. . . . à fr. 100 » | | 1,222,000 » |
| | A reporter. | | 24,956,525 » |

| | | | | Report. . . . fr. | 24,956,525 » |
|--|--|--|---------------|-------------------|--------------|
| 9,500 actions de 500 fr. de la Société Luxembourg-geoise des Chemins de fer et Minières Prince-Henri | | | | | |
| | | | à fr. 400 » | 3,800,000 » | |
| 1,160 » 300 » de la Société « Les Tramways Bruxellois » (act. privil.) à fr. | | | 300 » | 348,000 » | |
| 3,827 » 300 » de la Société « Les Tramways Bruxellois » (act. ordinaires) à fr. | | | 300 » | 1,148,100 » | |
| 4,377 » de la Société « Les Tramways Bruxellois » (act. de dividende) à fr. 1,000 » | | | | 4,377,000 » | |
| 5,636 » 300 » de la Société « Les Tramways Bruxellois » (act. de capital) à fr. | | | 300 » | 1,690,800 » | |
| Charbonnages. | | | | | |
| Fr. 57,053,500 » | | | | | |
| 640 actions de (1/3,865) de la Société du Charbonnage d'Hornu et Wasmes | | | | | |
| | | | à fr. 5,000 » | 3,200,000 » | |
| 1,036 » (1/5,818) de la Société du Charbonnage des Produits au Flénu à fr. 3,000 » | | | | 3,108,000 » | |
| 1,800 » 500 fr. de la Société des Charbonnages du Levant du Flénu à fr. 3,000 » | | | | 5,400,000 » | |
| 2,000 » 1,000 » de la Société des Charbonnages de Monceau-Fontaine. à fr. 4,000 » | | | | 8,000,000 » | |
| 4,100 » 500 » de la Société des Charbonnages Réunis, à Charleroy à fr. 1,000 » | | | | 4,100,000 » | |
| 1,136 » (1/4,745) de la Société des Charbonnages du Gouffre, à fr. 1,500 » | | | | 1,704,000 » | |
| 2,500 » 500 fr. de la Société du Charbonnage du Bois d'Avroy à fr. 1,000 » | | | | 2,500,000 » | |
| A reporter. . . . fr. | | | | 64,332,425 » | |

| | | | Report. . . . fr. | 64,332,425 " |
|---|---|----------------------------|----------------------|--------------|
| 3,000 | actions de 500 fr. de la Société des Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons. à fr. | 1,000 » | 3,000,000 " | |
| 4,000 | » 500 » de la Société du Charbonnage de Marcinelle-Nord à fr. | 500 » | 2,000,000 " | |
| 1,591 | » 500 » de la Société des Charbonnages des Grand-Conty et Spinois à fr. | 500 » | 795,500 " | |
| 15,483 | » 500 » de la Société des Charbonnages de Beiringen, à fr. | 500 » | 7,741,500 " | |
| 40,000 | » 250 » de la Société « Charbonnages André Dumont » à fr. | 250 » | 10,000,000 " | |
| 4,159 | parts sociales (1/24.000) de la Société de Recherches et d'Exploitation Eelen-Asch . . . à fr. | 500 » | 2,079,500 " | |
| 14,000 | actions de 500 fr. de la Société « Charbonnages de Houthalen » (act. de capital, libérées de 200 fr.) à fr. | 200 » | 2,800,000 " | |
| 1,400 | » de la Société « Charbonnages de Houthalen » (act. de dividende) Pour mémoire. | | " | |
| 5,000 | » de M ^k .or 100 de la Société des Charbonnages Dahlbusch (act. priv.) à fr. | 125 » | 625,000 " | |
| Métallurgie. — Ateliers de Construction. | | | | |
| | | Fr. 67,352,500 " | | |
| 28,352 | actions de 500 fr. de la Société des Aciéries d'Angleur et des Charbonnages Belges . . à fr. | 500 » | 14,176,000 " | |
| 7,437 | » 500 » de la Société « Les Ateliers Métallurgiques » (priorité) à fr. | 500 » | 3,718,500 " | |
| | | A reporter. . . fr. | 111,268,425 " | |

| | | | | Report . . . fr. | 111,268,425 » |
|--------|-------------------------------------|--|--|----------------------|---------------|
| 9,000 | actions | de la Société « Les Ateliers Métallurgiques (div.) Pr mémoire. | | » | |
| 30,000 | » | 250 fr. de la Société : « Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi ». à fr. 250 » | | 7,500,000 » | |
| 18,000 | » | 250 » de la Société La Bruggeoise et Nicaise et Delcuve. à fr. 250 » | | 4,500,000 » | |
| 11,000 | actions de (1/10.000 ^e) | de la Société des Hauts-Fourneaux et Aciéries de Differdange, St-Ingbert, Rumelange. à fr. 1,000 » | | 11,000,000 » | |
| 50,000 | » | 100 fr. de la Société Générale Métallurgique de Hoboken. à fr. 100 » | | 5,000,000 » | |
| 50,000 | » | 100 » de la Société Générale des Minerais (libérées de 50 fr.). à fr. 50 » | | 2,500,000 » | |
| 2,500 | » | (1/200.000 ^e) de la Société anonyme d'Ougrée-Marihaye. à fr. 1,000 » | | 2,500,000 » | |
| 3,500 | » | (1/50.000 ^e) de la Société des Laminaires, Hauts-Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la Providence à fr. 2,200 » | | 7,700,000 » | |
| 13,250 | » | 250 R ^s de la Société Métallurgique Russo-Belge. Pour mémoire | | » | |
| 3,616 | » | 500 fr. de la Société « Hauts-Fourneaux de Nouméa » à fr. 500 » | | 1,808,000 » | |
| 3,500 | » (dixièmes de 80 fr.) | de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne à fr. 1,000 » | | 3,500,000 » | |
| 3,450 | » | 1,000 fr. de la Compagnie de Carbonisation et de Récupération de sous-produits « Procédés Evident Copée ». à fr. 1,000 » | | 3,450,000 » | |
| | | | | A reporter . . . fr. | 160,726,425 » |

| | | | |
|---------------------|---|-------------------|---------------|
| | | Report. . . . fr. | 160,726,425 » |
| Électricité. | | | |
| Fr. : 44,232,100 » | | | |
| 18,750 | actions de 100 fr. de la Compagnie Électrique Anversoise à fr. (actions privilégiées). | 100 » | 1,875,000 » |
| 2,843 | » 500 » de la Société Générale Belge d'Entreprises Électriques (actions de capital) à fr. | 500 » | 1,421,500 » |
| 1,657 | » 500 » de la Société Générale Belge d'Entreprises Électriques (actions de capital lib. de 300 fr.) | 300 fr. | 497,100 » |
| 12,397 | » 500 » de la Société d'Électricité et de Traction (actions privilégiées) à fr. | 500 » | 6,198,500 » |
| 9,000 | » de la Société d'Électricité et de Traction (actions ordinaires) à fr. | 100 » | 900,000 » |
| 680 | » 500 » de la Société Belge Radio-Électrique (actions de capital) à fr. | 500 » | 340,000 » |
| Vergeries. | | | |
| Fr. : 16,450,000 » | | | |
| 1,900 | actions de 500 fr. de la Société des Vergeries de Mariemont à fr. | 500 » | 950,000 » |
| 10,000 | » 500 » de la Société des Cristalleries du Val-Saint-Lambert à fr. | 800 » | 8,000,000 » |
| 15,000 | » 500 » Cie Internationale pour la Fabrication Mécanique du Verre, « procédés Libbey-Owens » (actions de capital) à fr. | 500 » | 7,500,000 » |
| | A reporter . . fr. | | 188,408.525 » |

| | | | |
|---|---|-------------------|---------------|
| | | Report. . . . fr. | 188,408,525 » |
| Industries diverses. | | | |
| | Fr. : 33,552,100 » | | |
| | 600 actions de 1,000 fr. de la Société Linière Gantoise à fr. | 1,000 » | 600,000 » |
| 7,431 | » 500 » de la Société « Union Cotonnière » . . . à fr. | 500 » | 3,715,500 » |
| 27,000 | » 125 » de la Compagnie Immobilière de Belgique. à fr. | 125 » | 3,375,000 » |
| 560 | » 500 » de la Société des Faubourgs de Bruxelles. à fr. <small>(Ex-répart. de 340 fr.)</small> | 110 » | 61,600 » |
| 40,600 | » 500 » de la Société « Union Financière et Industrielle Liégeoise » . . . à fr. | 500 » | 20,300,000 » |
| 11,870 | » 500 » de la Société Lloyd Royal Belge, act. priv. Série B, Pour mémoire. | | » |
| 9,497 | » 500 » de la Société Lloyd Royal Belge, actions de capital, Série B Pour mémoire. | | » |
| 15,000 | » 500 » de la Société anonyme de Merbes-Sprimont (act. priv. Série A) . . . à fr. | 500 » | 7,500,000 » |
| Banques. — Etablissements de Crédit. — | | | |
| 1° Belgique. | | | |
| | Fr. 116,681,300 » | | |
| | 30,000 actions de 500 fr. de la Banque d'Anvers à fr. | 500 » | 15,000,000 » |
| 36,667 | » 500 » de la Banque d'Anvers (250 fr. versés) . . . à fr. | 250 » | 9,166,750 » |
| 44,948 | » 500 » de la Banque de Gand (200 fr. versés) . . . à fr. | 200 » | 8,989,600 » |
| 23,852 | » 500 » de la Banque Générale de Liège et de Huy. à fr. | 500 » | 11,926,000 » |
| | A reporter . . . fr. | | 269,042,975 » |

| | | | | |
|---|-------|-------------------|-------------|---------------|
| | | Report. . . . fr. | 269,042,975 | » |
| 23,951 actions de 500 fr. de la Banque Générale de Liège et de Huy (100 fr. versés) à fr. | 100 » | 2,395,100 | | » |
| 6,000 » 500 » de la Banque Centrale de la Sambre. à fr. | 500 » | 3,000,000 | | » |
| 4,200 » 500 » de la Banque Centrale de la Sambre (100 fr. versés) à fr. | 100 » | 420,000 | | » |
| 4,670 » 500 » de la Banque du Hainaut. à fr. | 500 » | 2,335,000 | | » |
| 5,530 » 500 » de la Banque du Hainaut (250 fr. versés) . . . à fr. | 250 » | 1,382,500 | | » |
| 5,800 » 500 » de la Banque Générale du Centre. à fr. | 500 » | 2,900,000 | | » |
| 4,310 » 500 » de la Banque Générale du Centre (250 fr. versés) à fr. | 250 » | 1,077,500 | | » |
| 8,200 » 250 » de la Banque Centrale Tournaisienne . . . à fr. | 250 » | 2,050,000 | | » |
| 16,195 » 300 » de la Banque de Verviers. à fr. | 300 » | 4,858,500 | | » |
| 2,000 » 500 » de la Banque Centrale de Namur. à fr. | 500 » | 1,000,000 | | » |
| 10,150 » 500 » de la Banque de Courtrai. à fr. | 500 » | 5,075,000 | | » |
| 5,200 » 500 » de la Banque Centrale de la Dyle. à fr. | 500 » | 2,600,000 | | » |
| 5,000 » 500 » de la Banque Centrale de la Dyle (100 fr. versés) à fr. | 100 » | 500,000 | | » |
| 550 » 500 » de la Banque Centrale de la Meuse à fr. | 500 » | 275,000 | | » |
| 2,350 » 500 » de la Banque Centrale de la Meuse (125 fr. versés), à fr. | 125 » | 293,750 | | » |
| A reporter. . . . fr. | | | | 299,205,325 » |

| | | | | Report. . . . fr. | 299,205,325 » |
|--------|--|-------|---------|-------------------|---------------|
| 3,000 | actions de 500 fr. de la Banque Centrale de la Dendre | à fr. | 500 » | 1,500,000 » | |
| 3,200 | » 500 » de la Banque Centrale de la Dendre (300 fr. versés) à fr. | | 300 » | 960,000 » | |
| 975 | » 500 » de la Banque Centrale du Limbourg, Meuse et Campine | à fr. | 500 » | 487,500 » | |
| 9,175 | » 500 » de la Banque Centrale du Limbourg, Meuse et Campine (100 fr. versés) à fr. | | 100 » | 917,500 » | |
| 7,419 | » 500 » de la Banque Générale de la Flandre Occidentale. | à fr. | 500 » | 3,709,500 » | |
| 15,140 | » 500 » de la Banque Générale du Luxembourg (150 fr. versés) | à fr. | 150 » | 2,271,000 » | |
| 19,104 | » 500 » de la Banque Belge pour l'Étranger | à fr. | 500 » | 9,552,000 » | |
| 50,896 | » 500 » de la Banque Belge pour l'Étranger (125 fr. versés) | à fr. | 125 » | 6,362,000 » | |
| 6,115 | » 500 » de la Banque Italo-Belge à fr. | | 500 » | 3,057,500 » | |
| 10,000 | » (1/235,000 ^e) de la Banque d'Outremer à fr. | | 500 » | 5,000,000 » | |
| 6,400 | » 1,000 fr. du Crédit Foncier de Belgique (100 francs versés) à fr. | | 450 » | 2,880,000 » | |
| 1,000 | » 1,000 » du Crédit Maritime et Fluvial de Belgique (200 fr. versés). | à fr. | 200 » | 200,000 » | |
| 1,398 | » 1,000 » de la Société Belge de Crédit Maritime (200 fr. versés). | à fr. | 200 » | 279,600 » | |
| 4,000 | » 1,000 » de la Société Hypothécaire Belge-Américaine (actions de capital) à fr. | | 1,000 » | 4,000,000 » | |
| 300 | » de la Société Hypothécaire Belge-Américaine (act. de dividende). Pr' mémoire. | | | » | |
| | A reporter fr. | | | 340,381,925 » | |

| | | | | Report. . . . fr. | 340,381,925 » |
|---|---------|--|--|-------------------|---------------|
| 1,300 parts de 1,000 fr. de la Société Coopérative d'Avances aux Combattants (200 fr. versés) à fr. | 200 » | | | 260,000 » | |
| 2° Etranger. | | | | | |
| Fr. : 21,731,250 » | | | | | |
| 10,000 actions de 500 fr. de la Banque de l'Union Parisienne à fr. | 500 » | | | 5,000,000 » | |
| 15,000 » 500 » de la Banque Générale du Nord (250 fr. versés) à fr. | 250 » | | | 3,750,000 » | |
| 8,500 » 500 » de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine (250 fr. versés) . . . à fr. | 250 » | | | 2,125,000 » | |
| 2,150 » 500 » de la Banque d'Etat du Maroc à fr. | 500 » | | | 1,075,000 » | |
| 600,000 » 3,000 C.I. du Wiener Bank-Verein à fr. | 15 » | | | 9,000,000 » | |
| 6,250 » £ 5.0.0 Banco Burnay . . . à fr. | 125 » | | | 781,250 » | |
| 500 parts de fondateur Banco Burnay . . . Pour mémoire | | | | » | |
| Entreprises Coloniales. | | | | | |
| Fr. : 65,460,900 » | | | | | |
| 4,500 actions de 1,000 fr. de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga à fr. | 1,000 » | | | 4,500,000 » | |
| 14,000 » 250 » de la Société Auxiliaire, Industrielle et Financière de la Compagnie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains (act. de capital) | 250 » | | | 3,500,000 » | |
| A reporter . . . fr. | | | | 370,373,175 » | |

| | | | | | Report. . . . fr. | 370,373,175 » |
|--|--|---------|-----------------------|---------------|-------------------|---------------|
| 6,000 actions de 250 fr. de la Société Auxiliaire, Industrielle et Financière de la Compagnie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains (actions de fondateur) à fr. | | 250 » | | 1,500,000 » | | |
| 36,285 » 100 » de la Société « Union Minière du Haut-Katanga » (actions de capital) à fr. | | 500 » | | 18,142,500 » | | |
| 6,000 » 500 » de la Société minière du Haut Katanga (actions privilégiées) à fr. | | 1,360 » | | 8,160,000 » | | |
| 15,000 » 500 » de la Société Générale des Forces Hydro-Electriques du Katanga (act. de capital lib. de 100 fr.). . à fr. | | 100 » | | 1,500,000 » | | |
| 3,980 » 500 » de la Société « Charbonnages de la Luena » à fr. | | 500 » | | 1,990,000 » | | |
| 1,300 » 500 » de la Société Internationale Forestière et Minière du Congo (act. de capital) à fr. | | 500 » | | 650,000 » | | |
| 1,300 » de la Société Internationale Forestière et Minière du Congo (actions de dividende) Pour mémoire. | | | | » | | |
| 12,642 » 500 » de la Société Minière du Bécéka (act. de capital) à fr. | | 500 » | | 6,321,000 » | | |
| 12,642 » de la Société Minière du Bécéka (actions de dividende). Pour mémoire | | | | » | | |
| 3,125 » 500 » de la Société Minière du Luebo, act. de capit., S ^{ie} A, à fr. | | 500 » | | 1,562,500 » | | |
| 269,776 » £ 1.0.0 de la Compagnie des Diamants de l'Angola à fr. | | 25 » | | 6,744,400 » | | |
| | | | A reporter. . . . fr. | 416,943,575 » | | |

| | | | | | Report. . . . fr. | 416,943,575 » |
|---|--|--|--|--|-------------------|---------------|
| 7,000 actions de 500 fr. de la Société de Colonisation agricole au Mayumbe (lib. de 100 fr.) | | | | | 100 » | 700,000 » |
| 1,818 » 500 » de la Compagnie Belge Maritime du Congo (actions de capital) . . à fr. | | | | | 500 » | 909,000 » |
| 3,692 » 500 » de la Banque du Congo Belge à fr. | | | | | 500 » | 1,846,000 » |
| 3,695 » 500 » de la Banque Commerciale du Congo (100 fr. versés) à fr. | | | | | 100 » | 369,500 » |
| 1,150 » 500 » de la Compagnie Cotonnière Congolaise, 1 ^e série à fr. | | | | | 500 » | 575,000 » |
| 3,830 » 100 » de la Compagnie Cotonnière Congolaise, 2 ^e série à fr. | | | | | 100 » | 383,000 » |
| 12,000 » 100 » de la Société Intertropical Comfina (privilégiées) à fr. | | | | | 100 » | 1,200,000 » |
| 14,000 » (1/492,000 ^e) de la Société Intertropical Comfina (parts sociales) à fr. | | | | | 100 » | 1,400,000 » |
| 5,980 » 500 fr. de la Compagnie Sucrière Congolaise, 2 ^e série (lib. de 100 fr.) à fr. | | | | | 100 » | 598,000 » |
| 2,875 » 100 » de la Société Africaine de Construction, Sér. A à fr. | | | | | 100 » | 287,500 » |
| 1,425 » 500 » de la Société Africaine de Construction, Sér. B, à fr. | | | | | 500 » | 712,500 » |
| 3,820 » 500 » de la Société de Mutualité Coloniale. . . à fr. | | | | | 500 » | 1,910,000 » |
| | | | | | Fr. | 427,834,075 » |

V.

*Banques patronnées par la Société Générale de Belgique
et faisant son service d'agence.*

| | CAPITAL | | | |
|--|--|---|---|----------------|
| | Fr. 6,000,000 | | | |
| ALOST, | Banque Centrale de la Dendre | . | . | . |
| <i>Assche,</i> | Agence de la Banque Centrale de la Dendre, | | | |
| <i>Boom,</i> | » | » | » | » |
| <i>Grammont,</i> | » | » | » | » |
| <i>Hamme,</i> | » | » | » | » |
| <i>Herzele,</i> | » | » | » | » |
| <i>Lokeren,</i> | » | » | » | » |
| <i>Ninove,</i> | » | » | » | » |
| <i>Saint-Nicolas, (Waes)</i> | » | » | » | » |
| <i>Tamise,</i> | » | » | » | » |
| <i>Termonde,</i> | » | » | » | » |
| <i>Willebroeck,</i> | » | » | » | » |
| <i>Beveren (Waes), Bureau auxiliaire</i> | » | » | » | » |
| <i>Bornhem,</i> | » | » | » | » |
| <i>Denderhautem,</i> | » | » | » | » |
| <i>Denderleeuw,</i> | » | » | » | » |
| <i>Gammerages,</i> | » | » | » | » |
| <i>Haeltert,</i> | » | » | » | » |
| <i>Hemixem</i> | » | » | » | » |
| <i>Lede,</i> | » | » | » | » |
| <i>Lierde-Sainte-Marie,</i> | » | » | » | » |
| <i>Londerzeel,</i> | » | » | » | » |
| <i>Mechtatem,</i> | » | » | » | » |
| <i>Moerbeke (Waes),</i> | » | » | » | » |
| <i>Niel,</i> | » | » | » | » |
| <i>Oordegem,</i> | » | » | » | » |
| <i>Opwyck,</i> | » | » | » | » |
| <i>Puers,</i> | » | » | » | » |
| <i>Rupelmonde,</i> | » | » | » | » |
| <i>Saint-Amand-lez-Puers,</i> | » | » | » | » |
| <i>Saint-Gilles-Waes,</i> | » | » | » | » |
| <i>Steenhuyze,</i> | » | » | » | » |
| <i>Stekene,</i> | » | » | » | » |
| <i>Ternath,</i> | » | » | » | » |
| <i>Zele,</i> | » | » | » | » |
| ANVERS, | Banque d'Anvers | . | . | . |
| | | | | Fr. 80,000,000 |

| | CAPITAL | | | |
|-------------------------------------|---|---|---|---|
| | Fr. 15,000,000 | | | |
| ARLON, | Banque Générale du Luxembourg | | | |
| <i>Athus,</i> | Agence de la Banque Générale du Luxembourg. | | | |
| <i>Bastogne,</i> | » | » | » | » |
| <i>Florenville,</i> | » | » | » | » |
| <i>Virton,</i> | » | » | » | » |
| <i>Etalle,</i> | Bureau auxiliaire | » | » | » |
| <i>Habay-la-Neuve,</i> | » | » | » | » |
| <i>Halanzy,</i> | » | » | » | » |
| <i>Houffalize,</i> | » | » | » | » |
| <i>Martelange,</i> | » | » | » | » |
| <i>Saint-Léger,</i> | » | » | » | » |
| LUXEMBOURG, Siège | | » | » | » |
| <i>Diekirch,</i> Agence | | » | » | » |
| <i>Differdange,</i> | » | » | » | » |
| <i>Echternach,</i> | » | » | » | » |
| <i>Esch s/ Alzette</i> | » | » | » | » |
| <i>Ettelbruck,</i> | » | » | » | » |
| <i>Grevenmacher,</i> | » | » | » | » |
| <i>Mondorf-Bains,</i> | » | » | » | » |
| <i>Wiltz,</i> | » | » | » | » |
| <i>Hayange (Lorraine)</i> | » | » | » | » |
| <i>Thionville ()</i> | » | » | » | » |
| BRUGES, | Banque Générale de la Flandre Occidentale. | | | |
| <i>Ostende,</i> | Siège (anc. Banque Générale d'Ostende). | | | |
| <i>Blankenberghe,</i> | Agence de la Banque Générale de la Flandre Occidentale. | | | |
| <i>Furnes,</i> | » | » | » | » |
| <i>Ghistelles,</i> | » | » | » | » |
| <i>Heyst s/Mer,</i> | » | » | » | » |
| <i>Knocke s/Mer,</i> | » | » | » | » |
| <i>Nieuport,</i> | » | » | » | » |
| <i>Thourout,</i> | » | » | » | » |
| <i>Adinkerke,</i> Bureau auxiliaire | | » | » | » |
| <i>Alveringhem,</i> | » | » | » | » |
| <i>Beernem,</i> | » | » | » | » |
| <i>Jabbeke</i> | » | » | » | » |
| <i>La Panne,</i> | » | » | » | » |
| <i>Leysele,</i> | » | » | » | » |
| <i>Middelkerke,</i> | » | » | » | » |
| <i>Moerkerke,</i> | » | » | » | » |
| <i>Oedelem,</i> | » | » | » | » |
| <i>Oostcamp,</i> | » | » | » | » |
| <i>Wenduyne,</i> | » | » | » | » |
| <i>Zedelghem,</i> | » | » | » | " |

| | | | | | CAPITAL |
|--|--|---|---|---|----------------|
| CHARLEROI, Banque Centrale de la Sambre | | | | | Fr. 10,000,000 |
| <i>Fleurus,</i> | Agence de la Banque Centrale de la Sambre, | | | | |
| <i>Florennes,</i> | » | » | » | » | |
| <i>Fontaine-l'Evêque,</i> | » | » | » | » | |
| <i>Philippeville,</i> | » | » | » | » | |
| <i>Thuin,</i> | » | » | » | » | |
| <i>Walcourt,</i> | » | » | » | » | |
| COURTRAI, Banque de Courtrai | | | | | Fr. 10,000,000 |
| <i>Audenarde</i> | Agence de la Banque de Courtrai, | | | | |
| <i>Avelghem,</i> | » | » | » | | |
| <i>Comines,</i> | » | » | » | | |
| <i>Cuerne,</i> | » | » | » | | |
| <i>Desselghem,</i> | » | » | » | | |
| <i>Dixmude,</i> | » | » | » | | |
| <i>Dottignies</i> | » | » | » | | |
| <i>Iseghem,</i> | » | » | » | | |
| <i>Le Bizet,</i> | » | » | » | | |
| <i>Lichtervelde,</i> | » | » | » | | |
| <i>Menin,</i> | » | » | » | | |
| <i>Moorslede</i> | » | » | » | | |
| <i>Mouscron,</i> | » | » | » | | |
| <i>Nederbrakel,</i> | » | » | » | | |
| <i>Poperinghe,</i> | » | » | » | | |
| <i>Renaiw,</i> | » | » | » | | |
| <i>Roulers,</i> | » | » | » | | |
| <i>Sottegem,</i> | » | » | » | | |
| <i>Thielt,</i> | » | » | » | | |
| <i>Waereghem,</i> | » | » | » | | |
| <i>Wervicq,</i> | » | » | » | | |
| <i>Wevelghem</i> | » | » | » | | |
| <i>Ypres,</i> | » | » | » | | |
| <i>Anseghem,</i> | Bureau auxiliaire | » | » | | |
| <i>Ardoye,</i> | » | » | » | | |
| <i>Becelaere,</i> | » | » | » | | |
| <i>Berchem lez-Audenarde,</i> | » | » | » | | |
| <i>Cortemarck,</i> | » | » | » | | |
| <i>Eyne,</i> | » | » | » | | |
| <i>Hooglede,</i> | » | » | » | | |
| <i>Hoorebeke S^{te}-Marie,</i> | » | » | » | | |
| <i>Ingelmunster,</i> | » | » | » | | |
| <i>Lauwe,</i> | » | » | » | | |
| <i>Loo-sur-Yser,</i> | » | » | » | | |
| <i>Menin-Baraque,</i> | » | » | » | | |

| CAPITAL | | | |
|--------------------------------------|--|---|----------------|
| <i>Meulebeke,</i> | Bureau auxiliaire de la Banque de Courtrai, | | |
| <i>Neuve-Eglise,</i> | » | » | » |
| <i>Oost Roosebeke</i> | » | » | » |
| <i>Rousbrugge,</i> | » | » | » |
| <i>Staden</i> | » | » | » |
| <i>Swevezeele,</i> | » | » | » |
| <i>Synghem,</i> | » | » | » |
| <i>Tieghem</i> | » | » | » |
| <i>Wacken</i> | » | » | » |
| <i>Wyngene,</i> | » | » | » |
| <i>Zonnebeke</i> | » | » | » |
| DINANT. | Banque Centrale de la Meuse | | Fr. 3,000,000 |
| <i>Beauraing,</i> | Agence de la Banque Centrale de la Meuse, | | |
| <i>Bertrix,</i> | » | » | » |
| <i>Bouillon,</i> | » | » | » |
| <i>Ciney,</i> | » | » | » |
| <i>Laroche,</i> | » | » | » |
| <i>Marche,</i> | » | » | » |
| <i>Neufchâtel</i> | » | » | » |
| <i>Rochefort,</i> | » | » | » |
| <i>Gedinne,</i> | Bureau auxiliaire | » | » |
| <i>Houyet,</i> | | » | » |
| <i>Libramont,</i> | | » | » |
| <i>Wellin</i> | | » | » |
| <i>Yvoir</i> | | » | » |
| <i>Fumay (Ardennes)</i> | » | » | » |
| <i>Givet (Ardennes)</i> , Succursale | | » | » |
| GAND, | Banque de Gand | | Fr. 50,000,000 |
| <i>Deynze,</i> | Agence de la Banque de Gand, | | |
| <i>Eecloo,</i> | » | » | » |
| <i>Evergem,</i> | » | » | » |
| <i>Ledeberg</i> | » | » | » |
| <i>Selzaete,</i> | » | » | » |
| <i>Somergem,</i> | » | » | » |
| <i>Wetteren,</i> | » | » | » |
| <i>Aelbrecht,</i> | Sous-agence | » | » |
| <i>Gavere,</i> | | » | » |
| <i>Maldegem,</i> | | » | » |
| <i>Assenede,</i> | Bureau auxiliaire | » | » |
| <i>Bassevelde,</i> | | » | » |
| <i>Caprycke,</i> | | » | » |
| <i>Cruyshaalem,</i> | | » | » |
| <i>Ertvelde,</i> | | » | » |

| | | | CAPITAL |
|---|---|---|----------------|
| <i>Knesselaeere,</i> | Bureau auxiliaire de la Banque de Gand, | | |
| <i>Loochristy,</i> | » | » | » |
| <i>Lootenhulle,</i> | » | » | » |
| <i>Meirelbeke,</i> | » | » | » |
| <i>Melle,</i> | » | » | » |
| <i>Nazareth,</i> | » | » | » |
| <i>Nevele,</i> | » | » | » |
| <i>Olsene,</i> | » | » | » |
| <i>Saint-Laurent,</i> | » | » | » |
| <i>Tronchiennes,</i> | » | » | » |
| <i>Waerschoot,</i> | » | » | » |
| <i>Watervliet,</i> | » | » | » |
| HASSELT, | Banque Centrale du Limbourg, Meuse et Campine | | Fr. 10,000,000 |
| <i>Maeseyck,</i> | Succursale de la Banque Centrale du Limbourg, Meuse et Campine, | | |
| <i>Saint-Trond,</i> | » | » | » |
| <i>Bassenge,</i> | Agence | » | » |
| <i>Beeringen,</i> | » | » | » |
| <i>Bilsen</i> | » | » | » |
| <i>Bourg-Léopold,</i> | » | » | » |
| <i>Brée,</i> | » | » | » |
| <i>Genck,</i> | » | » | » |
| <i>Mechelen sur Meuse,</i> | » | » | » |
| <i>Neerpelt,</i> | » | » | » |
| <i>Hamont,</i> | Bureau | » | » |
| <i>Lanaeken,</i> | » | » | » |
| <i>Lommel,</i> | » | » | » |
| <i>Looz,</i> | » | » | » |
| <i>Tessenderloo,</i> | » | » | » |
| <i>Lanklaer,</i> | Bureau intermittent | » | » |
| LA LOUVIÈRE, Banque Générale du Centre | | | Fr. 10,000,000 |
| <i>Beaumont,</i> | Succursale de la Banque Générale du Centre, | | |
| <i>Binche,</i> | » | » | » |
| <i>Braine-l'Alleud,</i> | » | » | » |
| <i>Cerfontaine,</i> | » | » | » |
| <i>Chimay,</i> | » | » | » |
| <i>Couvin,</i> | » | » | » |
| <i>Erquelinnes,</i> | » | » | » |
| <i>Houdeng-Gœgnies,</i> | » | » | » |
| <i>Morlanwelz,</i> | » | » | » |
| <i>Nivelles,</i> | » | » | » |
| <i>Rance,</i> | » | » | » |

Trazegnies Succursale de la Banque Générale du Centre,
Anderlues, Bureau auxiliaire, » »
Bersillies-l'Abbaye, » » »
Boussu-lez-Walcourt, » » »
Bracquegnies, » » »
Chapelle-lez-Herlaimont, » » »
Cul des Sarts, » » »
Erpion, » » »
Estinnes-au-Mont, » » »
Feluy-Arquennes » » »
Froidchapelle, » » »
Genappe, » » »
Grand-Reng. » » »
Grandrieu. » » »
Le Rœulx, » » »
Leval-Trahegnies, » » »
Mariembourg, » » »
Mazée, » » »
Merbes le-château, » » »
Momignies, » » »
Nismes, » » »
Oignies, » » »
Pont-à-Celles » » »
Seloeignes, » » »
Sivry, » » »
Treignes, » » »
Waterloo, » » »

Succursale en France

Vireux-Molhain (Ardennes)

| LIÈGE, HUY, | Banque Générale de Liège et de Huy. . . | Fr. 50,000,000 |
|------------------------|--|-----------------------|
| | Siège administratif de la Banque Générale de | |
| | Liège et de Huy (Anciennement Banque de Huy), | |
| <i>Seraing</i> , | Succursale de la Banque Générale de Liège et | |
| | de Huy, | |
| <i>Tongres</i> . | » » » | |
| <i>Amay</i> , | Agence » » » | |
| <i>Andenne</i> , | » » » | |
| <i>Ans</i> , | » » » | |
| <i>Chênée</i> , | » » » | |
| <i>Hannut</i> , | » » » | |
| <i>Jodoigne</i> , | » » » | |
| <i>Malmédy</i> . | » » » | |
| <i>Ouffet</i> , | » » » | |
| <i>Stavelot</i> , | » » » | |

CAPITAL.

CAPITAL.

Vielsalm, Agence de la Banque Générale de Liège et de Huy,
Visé, " " "
Waremme, " " "
Ampsin, Bureau Auxiliaire "
Angleur-Kinkempois, " " "
Burdinne, " " "
Engis, " " "
Héron, " " "
Hollogne-aux-Pierres, " " "
Jemeppe-s/Meuse, " " "
Landen, " " "
Louveigné, " " "
Neuville-en-Condroz, " " "
Saint-Georges-s/Meuse, " " "
Terwagne, " " "
Trooz (Prayon), " " "
Vaux et Borset, " " "

LOUVAIN, **Banque Centrale de la Dyle** Fr. 10,000,000
Aerschot, Succursale de la Banque Centrale de la Dyle,

Diest, " " "
Hoeylaert, " " "
Lierre, " " "
Malines, " " "
Tirlemont, " " "
Turnhout, " " "
Wavre, " " "
Court-St-Etienne, Bureau auxiliaire "
Duffel, " " "
Genval, " " "
Gheel, " " "
Herenthals, " " "
Heyst-op-den-Berg, " " "
Hougaerde, " " "
Moll, " " "
Mont-Saint-Guibert, " " "
Putte, " " "

MONS, **Banque du Hainaut** Fr. 10,000,000
Mons, " (Agence de la Gare)
Braine-le-Comte, Agence de la Banque du Hainaut,

Dour, " " "
Enghien, " " "
Hal, " " "

| | | | CAPITAL. |
|-------------------------------|--|-----|-----------|
| <i>Lessines,</i> | Agence de la Banque du Hainaut. | | |
| <i>Quiévrain,</i> | » | » | » |
| <i>Saint-Ghislain,</i> | » | » | » |
| <i>Soignies,</i> | » | » | » |
| <i>Boussu,</i> | Bureau auxiliaire de la Banque du Hainaut. | | |
| <i>Bruglette,</i> | » | » | » |
| <i>Chièvres,</i> | » | » | » |
| <i>Ecaussines d'Enghien,</i> | » | » | » |
| <i>Ellezelles,</i> | » | » | » |
| <i>Flobecq,</i> | » | » | » |
| <i>Frameries,</i> | » | » | » |
| <i>Givry,</i> | » | » | » |
| <i>Jemappes,</i> | » | » | » |
| <i>Lennick-St-Quentin,</i> | » | » | » |
| <i>Lens-s/Dendre,</i> | » | » | » |
| <i>Pâturages,</i> | » | » | » |
| <i>Rebecq,</i> | » | » | » |
| <i>Silly,</i> | » | » | » |
| <i>Tubize,</i> | » | » | » |
| <i>Deux-Acren,</i> | Bureau auxiliaire intermittent. | | |
| <i>Herchies,</i> | » | » | » |
| <i>Oetinghen,</i> | » | » | » |
| <i>Pommerœul,</i> | » | » | » |
| <i>Rebaix,</i> | » | » | » |
| <i>Schepdael,</i> | » | » | » |
| <i>Sirault,</i> | » | » | » |
| NAMUR, | Banque Centrale de Namur | Fr. | 2,000,000 |
| <i>Auvelais,</i> | Agence de la Banque Centrale de Namur. | | |
| <i>Eghezée,</i> | » | » | » |
| <i>Fosses,</i> | » | » | » |
| <i>Gembloux,</i> | » | » | » |
| <i>Mettet,</i> | » | » | » |
| <i>Sombreffe,</i> | Sous-agence | » | » |
| TOURNAI, | Banque Centrale Tournaisienne | Fr. | 4,000,000 |
| <i>Tournai,</i> | » (Bur. auxiliaire) | | |
| <i>Antoing,</i> | Agence de la Banque Centrale Tournaisienne. | | |
| <i>Ath,</i> | » | » | » |
| <i>Basècles,</i> | » | » | » |
| <i>Estaimpuis,</i> | » | » | » |
| <i>Frasnes-lez-Buissenal,</i> | » | » | » |
| <i>Leuze,</i> | » | » | » |
| <i>Pecq,</i> | » | » | » |
| <i>Péruwelz,</i> | » | » | » |
| <i>Quevaucamps,</i> | » | » | » |

| | | CAPITAL. |
|-------------------------|---|--------------------------|
| <i>Rumes,</i> | Agence de la Banque Centrale Tournaisienne. | |
| <i>Stambruges,</i> | » | » |
| <i>Templeuve,</i> | » | » |
| <i>Belœil,</i> | Bureau auxiliaire | » |
| <i>Blaton,</i> | » | » |
| <i>Celles,</i> | » | » |
| <i>Harchies,</i> | » | » |
| <i>Leers-Nord,</i> | » | » |
| <i>Molembaix,</i> | » | » |
| <i>Saint-Sauveur,</i> | » | » |
| <i>Saint-Léger,</i> | » | » |
| <i>Taintignies.</i> | Bureau | » |
| <i>Velaines,</i> | » | » |
| <i>Wez-Velvain,</i> | » | » |
| VERVIERS, | Banque de Verviers | Fr. 9,000,000 |
| <i>Dison,</i> | Succursale de la Banque de Verviers, | |
| <i>Eupen,</i> | » | » |
| <i>Aubel,</i> | Agence | » |
| <i>Battice,</i> | » | » |
| <i>Hergenrath,</i> | » | » |
| <i>Montzen,</i> | » | » |
| <i>Pepinster,</i> | » | » |
| <i>Raeren,</i> | » | » |
| <i>Spa,</i> | » | » |
| <i>Theux,</i> | » | » |
| <i>Welkenraedt,</i> | » | » |
| <i>Dolhain,</i> | Bureau auxiliaire | » |
| <i>Nessonvaux,</i> | » | » |
| <i>Polleur,</i> | » | » |
| <i>Aix-la-Chapelle,</i> | Succursale en Allemagne. | |
| <i>Crefeld,</i> | Agence en Allemagne | |

VI.

Service spécial de location de coffres-forts pour la conservation de titres, documents, bijoux et argenteries.

CONDITIONS.

La Société Générale met à la disposition du public des coffres-forts de différentes dimensions aux prix indiqués dans le tarif ci-dessous.

Les demandes de location doivent être faites verbalement ou par lettre adressée à la Direction, qui décide de leur admission à bref délai.

Le locataire reste détenteur, pendant toute la durée de la location, de la clef unique de son coffre, dont il change à son gré la combinaison à secret.

Les coffres-forts sont construits de manière à offrir la plus grande sécurité : les locaux où ils se trouvent sont l'objet d'une surveillance constante. L'accès des coffres-forts est permis aux locataires de 9 heures du matin à 5 heures du soir (le samedi jusque midi seulement), les dimanches et jours fériés exceptés.

TARIF.

1^{re} série.

| MODÈLE. | DIMENSIONS. | | | Un an. | Six mois. | Trois mois. | Un mois. |
|---------|-------------|----------|-------------|--------|-----------|-------------|----------|
| | HAUTEUR. | LARGEUR. | PROFONDEUR. | | | | |
| A | 0.13 | 0.28 | Mètre. | 15 » | 8 » | 6 » | — |
| B | 0.22 | 0.30 | 0.47 | 30 » | 18 » | 12 » | — |
| C | 0.35 | 0.45 | 0.52 | 45 » | 30 » | 15 » | 10 » |
| | 0.55 | 0.30 | | | | | |
| | 0.22 | 0.97 | 0.52 | | | | |
| D | 0.35 | 0.45 | à | 60 » | 40 » | 25 » | 15 » |
| | 0.62 | 0.30 | 0.58 | | | | |
| E | 0.65 | 0.45 | 0.47 | 75 » | 50 » | 30 » | 20 » |
| F | 0.95 | 0.45 | à | 125 » | 75 » | 45 » | 30 » |
| G | 1.00 | 0.87 | 0.58 | 200 » | 125 » | 75 » | 50 » |

2^e série.

| MODÈLE. | DIMENSIONS. | | | Un an. | Six mois. | Trois mois. | Un mois. |
|-----------|-------------|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|
| | HAUTEUR. | LARGEUR. | PROFONDEUR. | | | | |
| A2 | 0.43 | 0.28 | 0.47 | 7 50 | 5 » | — | — |
| B2 | 0.22 | 0.30 | à 0.52 | 15 » | 10 » | 6 » | — |
| C2 | 0.35 | 0.45 | 0.52 | 30 » | 20 » | 12 » | — |
| D2 | 0.22 | 0.97 | 0.52 | 30 » | 20 » | 12 » | — |
| | 0.35 | 0.45 | 0.58 | | | | |

La division en deux séries a été motivée par des considérations d'emplacement, les coffres-forts de la 1^{re} série étant plus favorablement situés quant à l'accès que ceux de la 2^e série.

La Société Générale dispose également d'un certain nombre de coffres-forts de grandes dimensions (dénommés tours) dont le prix de location varie de 300 à 1500 francs.

Des coffres-forts, présentant les mêmes garanties de sécurité, sont en location à l'*Agence du Centre*, Boulevard Anspach, n° 3 ;

à l'*Agence de la Grand'Place*, Grand'Place, n° 10 ;

à l'*Agence de Forest*, Avenue Wielemans-Ceuppens, n° 1 et

à l'*Agence d'Anderlecht*, Avenue Clémenceau, n° 90.

à l'*Agence de Vilvorde*, Rue de Louvain, n° 31.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Rapport de la Direction | 5 |
| Rapport de MM. les Commissaires | 61 |
| Bilan arrêté au 31 décembre 1925 | 63 |
| Compte de Profits et Pertes de 1925 | 67 |

ANNEXES.

| | |
|---|----|
| I. État comparatif des bilans des dix dernières années | 72 |
| II. État comparatif des comptes de Profits et Pertes des dix dernières années | 74 |
| III. État du portefeuille des Fonds publics et des Obligations | 76 |
| IV. État du portefeuille des Actions de diverses sociétés | 77 |
| V. Banques patronnées par la Société Générale, capital émis | 88 |
| VI. Location de coffres-forts; conditions et tarif | 97 |
